

N° 52

Mercredi 19 Ramadhan 1430

48ème ANNEE



Correspondant au 9 septembre 2009

الجمهورية الجزائرية  
الديمقراطية الشعبية

# الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، ومراسيم  
قرارات وآراء، مقررات، منشور، إعلانات وبلانات

## JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS  
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER  (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE Tél : 021.54.35.06 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12 C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX : 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12
	1 An	1 An	
Edition originale.....	1070,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale et sa traduction.....	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars.  
Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.  
Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

## SOMMAIRE

## DECRETS

Décret présidentiel n° 09-277 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre des affaires étrangères.....	4
Décret exécutif n° 09-278 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la justice, garde des sceaux.....	8
Décret exécutif n° 09-279 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre des finances.....	15
Décret exécutif n° 09-280 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'énergie et des mines .....	39
Décret exécutif n° 09-281 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements .....	43
Décret exécutif n° 09-282 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre des affaires religieuses et des wakfs .....	45
Décret exécutif n° 09-283 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre des moudjahidine .....	49
Décret exécutif n° 09-284 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme .....	54
Décret exécutif n° 09-285 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'éducation nationale.....	58
Décret exécutif n° 09-286 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.....	63
Décret exécutif n° 09-287 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, à la ministre de la culture.....	67
Décret exécutif n° 09-288 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la communication.....	71
Décret exécutif n° 09-289 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.....	73
Décret exécutif n° 09-290 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.....	78
Décret exécutif n° 09-291 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.....	81
Décret exécutif n° 09-292 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme....	85
Décret exécutif n° 09-293 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.....	90

**SOMMAIRE (suite)**

- Décret exécutif n° 09-294 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la communauté nationale à l'étranger..... 97
- Décret exécutif n° 09-295 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la jeunesse et des sports..... 101

**ARRETES, DECISIONS ET AVIS**

**MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES**

- Arrêté interministériel du 3 Chaâbane 1430 correspondant au 26 juillet 2009 portant désignation d'inspecteurs de la sûreté nationale en qualité d'officier de police judiciaire..... 105

**MINISTERE DU COMMERCE**

- Arrêté du 2 Joumada Ethania 1430 correspondant au 27 mai 2009 fixant la liste nominative des membres du comité national du *codex alimentarius*..... 105

**COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DE PROMOTION  
ET DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME**

- Arrêté interministériel du 7 Rajab 1430 correspondant au 30 juin 2009 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme..... 106
- Arrêté interministériel du 7 Rajab 1430 correspondant au 30 juin 2009 fixant le nombre des postes supérieurs des ouvriers professionnels, des conducteurs d'automobiles et des appariteurs au titre de la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme..... 107

**ANNONCES ET COMMUNICATIONS**

**BANQUE D'ALGERIE**

- Situation mensuelle au 28 février 2009..... 108

## D E C R E T S

**Décret présidentiel n° 09-277 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre des affaires étrangères.**

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

**Décrète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quarante-quatre milliards sept cent vingt millions cinq cent soixante-dix mille dinars (44.720.570.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre des affaires étrangères, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

### TABLEAU ANNEXE

#### Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre des affaires étrangères

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	618.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	360.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	43.524.000
	Total de la 1ère partie.....	1.021.524.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	250.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	3.000.000
	Total de la 2ème partie.....	3.250.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	18.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	315.250.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	13.710.000
	Total de la 3ème partie.....	347.020.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	440.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	18.375.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	23.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	350.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	650.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	13.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.320.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	846.355.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	70.000.000
	Total de la 5ème partie.....	70.000.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-02	Subvention à l'institut diplomatique et des relations internationales.....	20.000.000
	Total de la 6ème partie.....	20.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences internationales.....	4.000.000
37-03	Comité de suivi des assises de la communauté algérienne résidant à l'étranger...	6.000.000
37-12	Administration centrale — Dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections présidentielles 2009.....	50.000.000
	Total de la 7ème partie.....	60.000.000
	Total du titre III.....	2.368.149.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	2ème Partie <i>Action internationale</i>	
42-01	Participation aux organismes internationaux.....	2.700.000.000
42-03	Coopération internationale.....	19.522.721.000
42-04	Action maghrébine.....	11.000.000
	Total de la 2ème partie.....	22.233.721.000
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation à l'étranger.....	3.800.000.000
	Total de la 3ème partie.....	3.800.000.000
	Total du titre IV.....	26.033.721.000
	Total de la sous-section I.....	28.401.870.000
	<b>SOUS-SECTION II</b> <b>SERVICES A L'ETRANGER</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services à l'étranger — Rémunérations principales.....	600.000.000
31-12	Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses.....	5.200.000.000
31-13	Services à l'étranger — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	40.000.000
31-14	Services à l'étranger — Personnel contractuel à l'étranger.....	3.574.000.000
	Total de la 1ère partie.....	9.414.000.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services à l'étranger — Prestations à caractère familial.....	29.000.000
33-13	Services à l'étranger — Sécurité sociale.....	890.000.000
	Total de la 3ème partie.....	919.000.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services à l'étranger — Remboursement de frais.....	1.265.000.000
34-12	Services à l'étranger — Matériel et mobilier.....	335.000.000
34-13	Services à l'étranger — Fournitures.....	140.000.000
34-14	Services à l'étranger — Charges annexes.....	1.012.000.000
34-15	Services à l'étranger — Habillement.....	6.200.000
34-91	Services à l'étranger — Parc automobile.....	433.500.000
34-93	Services à l'étranger — Loyers.....	1.217.000.000
	Total de la 4ème partie.....	4.408.700.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services à l'étranger — Entretien des immeubles.....	472.000.000
	Total de la 5ème partie.....	472.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Services à l'étranger — Action diplomatique — Dépenses diverses.....	365.000.000
37-22	Services à l'étranger — Dépenses imprévues.....	300.000.000
37-29	Services à l'étranger — Dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections présidentielles 2009.....	350.000.000
	Total de la 7ème partie.....	1.015.000.000
	Total du titre III.....	16.228.700.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger.....	90.000.000
	Total de la 6ème partie.....	90.000.000
	Total du titre IV.....	90.000.000
	Total de la sous-section II.....	16.318.700.000
	Total de la section I.....	44.720.570.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre des affaires étrangères.....</b>	<b>44.720.570.000</b>

**Décret exécutif n° 09-278 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la justice, garde des sceaux.**

-----

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quarante-deux milliards deux cent quatre-vingt et onze millions quatre cent soixante-sept mille dinars (42.291.467.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la justice, garde des sceaux, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la justice, garde des sceaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

-----

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre de la justice, garde des sceaux**

NOS DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I <b>DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE</b>	
	SOUS-SECTION I <b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	TITRE III <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	409.101.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	185.028.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.360.000
	Total de la 1ère partie.....	595.489.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	500.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	52.200.000
	Total de la 2ème partie.....	52.700.000



TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	4.340.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	200.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	132.519.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	8.000.000
	Total de la 3ème partie.....	145.059.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	128.640.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	4.200.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	19.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	450.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	680.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	4.800.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	23.572.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	631.402.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	29.000.000
	Total de la 5ème partie.....	29.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'école supérieure de la magistrature (ESM).....	578.227.000
36-02	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des greffes (ENG).....	40.000.000
36-04	Subvention de fonctionnement de la résidence des magistrats.....	64.200.000
36-05	Subvention de fonctionnement à l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.....	1.000.000
36-07	Subvention de fonctionnement au centre des études juridiques et judiciaires.....	125.000.000
	Total de la 6ème partie.....	808.427.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Frais d'organisation des conférences et séminaires.....	6.300.000
37-10	Administration centrale — Frais de mise en œuvre de la réforme de la justice.....	180.000.000
37-17	Administration centrale — Dépenses relatives à la vulgarisation du code de procédure civile et administrative.....	94.177.000
37-18	Administration centrale — Dépenses liées à la préparation des élections présidentielles 2009.....	100.000.000
	Total de la 7ème partie.....	380.477.000
	Total du titre III.....	2.642.554.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	150.000.000
	Total de la 3ème partie.....	150.000.000
	Total du titre IV.....	150.000.000
	Total de la sous-section I.....	2.792.554.000
	<b>SOUS-SECTION II</b> <b>SERVICES JUDICIAIRES</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services judiciaires — Rémunérations principales.....	10.052.410.000
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses.....	3.985.458.000
31-13	Services judiciaires — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	183.391.000
	Total de la 1ère partie.....	14.221.259.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services judiciaires — Prestations à caractère familial.....	182.100.000
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale.....	3.036.494.000
33-14	Services judiciaires — Contribution aux œuvres sociales.....	193.600.000
	Total de la 3ème partie.....	3.412.194.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services judiciaires — Remboursement de frais.....	3.524.309.000
34-12	Services judiciaires — Matériel et mobilier.....	126.000.000
34-13	Services judiciaires — Fournitures.....	242.000.000
34-14	Services judiciaires — Charges annexes.....	350.000.000
34-15	Services judiciaires — Habillement.....	14.350.000
34-80	Services judiciaires — Parc automobile.....	42.390.000
34-93	Services judiciaires — Loyers.....	2.000.000
34-98	Services judiciaires — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	1.000.000
	Total de la 4ème partie.....	4.302.049.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services judiciaires — Entretien des immeubles.....	190.000.000
	Total de la 5ème partie.....	190.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services judiciaires — Frais de justice criminelle.....	415.000.000
	Total de la 7ème partie.....	415.000.000
	Total du titre III.....	22.540.502.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-11	Services judiciaires — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	210.000.000
	Total de la 3ème partie.....	210.000.000
	Total du titre IV.....	210.000.000
	Total de la sous-section II.....	22.750.502.000
	Total de la section I.....	25.543.056.000
	<b>SECTION II</b> <b>DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE</b> <b>ET DE LA REINSERTION</b>	
	<b>SOUS-SECTION I</b> <b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Administration pénitentiaire — Rémunérations principales.....	102.786.000
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses.....	55.390.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.790.000
	Total de la 1ère partie.....	164.966.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-22	Administration pénitentiaire — Pensions de service et pour dommages corporels.....	53.710.000
	Total de la 2ème partie.....	53.710.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Administration pénitentiaire — Prestations à caractère familial.....	2.432.000
33-22	Administration pénitentiaire — Prestations facultatives.....	200.000
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale.....	37.238.000
33-24	Administration pénitentiaire — Contribution aux œuvres sociales.....	3.667.000
	Total de la 3ème partie.....	43.537.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Administration pénitentiaire — Remboursement de frais.....	9.000.000
34-22	Administration pénitentiaire — Matériel et mobilier.....	1.500.000
34-23	Administration pénitentiaire — Fournitures.....	6.000.000
34-24	Administration pénitentiaire — Charges annexes.....	16.000.000
34-25	Administration pénitentiaire — Habillement.....	68.000
34-26	Administration pénitentiaire — Armement.....	40.000.000
34-93	Administration pénitentiaire — Parc automobile.....	1.305.000
34-94	Administration pénitentiaire — Loyers.....	200.000
34-98	Administration pénitentiaire — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	74.083.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Administration pénitentiaire — Entretien des immeubles.....	6.000.000
	Total de la 5ème partie.....	6.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-03	Subvention de fonctionnement à l'école nationale d'administration pénitentiaire (ENAP).....	80.000.000
	Total de la 6ème partie.....	80.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Administration pénitentiaire — Frais d'organisation de conférences et séminaires.....	6.000.000
37-23	Administration pénitentiaire — Dépenses diverses.....	1.000.000
37-24	Administration pénitentiaire — Frais de fonctionnement du comité interministériel de coordination des activités et de réinsertion sociale des détenus.....	12.000.000
37-25	Quote-part de l'Algérie au financement du programme d'appui à la réforme de système pénitentiaire en Algérie.....	50.000.000
	Total de la 7ème partie.....	69.000.000
	Total du titre III.....	491.296.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-21	Administration pénitentiaire — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	40.000.000
43-22	Administration pénitentiaire — Action éducative, culturelle et sportive en faveur des détenus.....	70.000.000
	Total de la 3ème partie.....	110.000.000
	Total du titre IV.....	110.000.000
	Total de la sous-section I.....	601.296.000
	<b>SOUS-SECTION II</b> <b>ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-31	Etablissements pénitentiaires — Rémunérations principales.....	5.021.792.000
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses.....	3.165.380.000
	Total de la 1ère partie.....	8.187.172.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-31	Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents du travail.....	280.000
	Total de la 2ème partie.....	280.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-31	Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial.....	300.000.000
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale.....	1.862.582.000
33-34	Etablissements pénitentiaires — Contribution aux œuvres sociales.....	151.000.000
	Total de la 3ème partie.....	2.313.582.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4 <sup>ème</sup> Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-31	Etablissements pénitentiaires — Remboursement de frais.....	75.000.000
34-32	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier.....	150.000.000
34-33	Etablissements pénitentiaires — Fournitures.....	80.000.000
34-34	Etablissements pénitentiaires — Charges annexes.....	490.000.000
34-35	Etablissements pénitentiaires — Habillement.....	415.765.000
34-36	Etablissements pénitentiaires — Alimentation.....	2.722.405.000
34-37	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier de literie, de couchage et de cantine.....	400.000.000
34-38	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier pédagogique et outillage...	135.000.000
34-39	Etablissements pénitentiaires — Matériel médical et d'hygiène.....	550.000.000
34-91	Etablissements pénitentiaires — Parc automobile.....	92.925.000
34-92	Etablissements pénitentiaires — Loyers.....	850.000
	Total de la 4 <sup>ème</sup> partie.....	5.111.945.000
	5 <sup>ème</sup> Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-31	Etablissements pénitentiaires — Entretien des immeubles.....	400.000.000
	Total de la 5 <sup>ème</sup> partie.....	400.000.000
	7 <sup>ème</sup> Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-31	Etablissements pénitentiaires — Frais de justice criminelle.....	2.000.000
37-34	Frais de fonctionnement des établissements pénitentiaires de milieu ouvert.....	35.000.000
37-35	Etablissements pénitentiaires — Frais de fonctionnement du juge d'application des peines.....	5.000.000
	Total de la 7 <sup>ème</sup> partie.....	42.000.000
	Total du titre III.....	16.054.979.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	6 <sup>ème</sup> Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-31	Etablissements pénitentiaires — Aide financière et sociale au profit des détenus démunis.....	92.136.000
	Total de la 6 <sup>ème</sup> partie.....	92.136.000
	Total du titre IV.....	92.136.000
	Total de la sous-section II.....	16.147.115.000
	Total de la section II.....	16.748.411.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux.....</b>	<b>42.291.467.000</b>

**Décret exécutif n° 09-279 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre des finances.**

-----

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décrète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quarante-six milliards trois cent dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt neuf mille dinars (46.319.589.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre des finances, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

-----  
TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre des finances**

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I <b>ADMINISTRATION CENTRALE</b>	
	SOUS-SECTION I <b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	TITRE III <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	516.320.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	278.864.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	24.000.000
	Total de la 1ère partie.....	819.184.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	970.000
	Total de la 2ème partie.....	1.170.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	8.250.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	25.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	191.116.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	12.251.000
	Total de la 3ème partie.....	211.642.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	82.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	11.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	16.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	98.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	1.225.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	10.750.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	2.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	221.885.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	288.300.000
	Total de la 5ème partie.....	288.300.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.).....	71.630.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.).....	1.700.000.000
36-06	Subvention à la cellule de traitement du renseignement financier.....	40.000.000
	Total de la 6ème partie.....	1.811.630.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	6.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes.....	307.122.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement du fonds spécial de retraite des cadres supérieurs de la Nation.....	5.000.000
	Total de la 7ème partie.....	318.122.000
	Total du titre III.....	3.671.933.000



TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	2 <sup>ème</sup> Partie <i>Action internationale</i>	
42-03	Administration centrale — Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	1.000.000
	Total de la 2 <sup>ème</sup> partie.....	1.000.000
	3 <sup>ème</sup> Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	138.000.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique...	2.000.000
	Total de la 3 <sup>ème</sup> partie.....	140.000.000
	4 <sup>ème</sup> Partie <i>Action économique — Encouragement et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'institut supérieur de gestion et de planification.....	33.000.000
	Total de la 4 <sup>ème</sup> partie.....	33.000.000
	Total du titre IV.....	174.000.000
	Total de la sous-section I.....	3.845.933.000
	Total de la section I.....	3.845.933.000
	<b>SECTION II</b> <b>DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE</b>	
	SOUS-SECTION I <b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	TITRE III <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1 <sup>ère</sup> Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale de la comptabilité — Rémunérations principales.....	147.500.000
31-02	Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses.....	38.000.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	7.320.000
	Total de la 1 <sup>ère</sup> partie.....	192.820.000
	2 <sup>ème</sup> Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Direction générale de la comptabilité — Pensions de service et pour dommages corporels.....	225.000
	Total de la 2 <sup>ème</sup> partie.....	225.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale de la comptabilité — Prestations à caractère familial.....	4.235.000
33-02	Direction générale de la comptabilité — Prestations facultatives.....	20.000
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale.....	46.350.000
33-04	Direction générale de la comptabilité — Contribution aux œuvres sociales.....	3.311.000
	Total de la 3ème partie.....	53.916.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale de la comptabilité — Remboursement de frais.....	9.000.000
34-02	Direction générale de la comptabilité — Matériel et mobilier.....	10.300.000
34-03	Direction générale de la comptabilité — Fournitures.....	27.000.000
34-04	Direction générale de la comptabilité — Charges annexes.....	242.000.000
34-05	Direction générale de la comptabilité — Habillement.....	392.000
34-90	Direction générale de la comptabilité — Parc automobile.....	3.160.000
34-92	Direction générale de la comptabilité — Loyers.....	400.000
34-97	Direction générale de la comptabilité — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	292.262.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale de la comptabilité — Entretien des immeubles.....	7.500.000
	Total de la 5ème partie.....	7.500.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Direction générale de la comptabilité — Conférences et séminaires.....	1.000.000
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil national de la comptabilité.....	13.577.000
37-04	Frais de fonctionnement de la commission de supervision des assurances.....	4.000.000
	Total de la 7ème partie.....	18.577.000
	Total du titre III.....	565.300.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale de la comptabilité — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	100.000.000
	Total de la 3ème partie.....	100.000.000
	Total du titre IV.....	100.000.000
	Total de la sous-section I.....	665.300.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>OS</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
<b>SOUS-SECTION II</b>		
<b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>		
<b>TITRE III</b>		
<b>MOYENS DES SERVICES</b>		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Directions régionales du Trésor — Rémunérations principales.....	3.962.500.000
31-12	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses.....	1.337.000.000
31-13	Directions régionales du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	155.000.000
Total de la 1ère partie.....		5.454.500.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Directions régionales du Trésor — Rentes d'accidents du travail.....	166.000
32-12	Directions régionales du Trésor — Pensions de service et pour dommages corporels.....	2.240.000
Total de la 2ème partie.....		2.406.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-11	Directions régionales du Trésor — Prestations à caractère familial.....	168.958.000
33-12	Directions régionales du Trésor — Prestations facultatives.....	260.000
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale.....	1.306.250.000
33-14	Directions régionales du Trésor — Contribution aux œuvres sociales.....	88.883.000
Total de la 3ème partie.....		1.564.351.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Directions régionales du Trésor — Remboursement de frais.....	60.000.000
34-12	Directions régionales du Trésor — Matériel et mobilier.....	60.000.000
34-13	Directions régionales du Trésor — Fournitures.....	104.582.000
34-14	Directions régionales du Trésor — Charges annexes.....	200.000.000
34-15	Directions régionales du Trésor — Habillement.....	2.360.000
34-91	Directions régionales du Trésor — Parc automobile.....	16.320.000
34-93	Directions régionales du Trésor — Loyers.....	2.791.000
34-98	Directions régionales du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	50.000
Total de la 4ème partie.....		446.103.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Directions régionales du Trésor — Entretien des immeubles.....	72.000.000
	Total de la 5ème partie.....	72.000.000
	Total du titre III.....	7.539.360.000
	Total de la sous-section II.....	7.539.360.000
	<b>SOUS-SECTION III</b> <b>GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.193.000
	Total de la 1ère partie.....	5.193.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures.....	618.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes.....	800.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement.....	60.000
	Total de la 4ème partie.....	1.478.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	660.000
	Total de la 5ème partie.....	660.000
	Total du titre III.....	7.331.000
	Total de la sous-section III.....	7.331.000
	Total de la section II.....	8.211.991.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION III <b>DIRECTION GENERALE DES DOUANES</b>	
	SOUS-SECTION I <b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	TITRE III <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale des douanes — Rémunérations principales.....	4.648.100.000
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses.....	2.725.532.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	82.800.000
	Total de la 1ère partie.....	7.456.432.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Direction générale des douanes — Rentes d'accidents du travail.....	1.665.000
32-02	Direction générale des douanes — Pensions de service et pour dommages corporels.....	21.850.000
	Total de la 2ème partie.....	23.515.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale des douanes — Prestations à caractère familial.....	207.846.000
33-02	Direction générale des douanes — Prestations facultatives.....	400.000
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale.....	1.850.700.000
33-04	Direction générale des douanes — Contribution aux œuvres sociales.....	119.694.000
	Total de la 3ème partie.....	2.178.640.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale des douanes — Remboursement de frais.....	35.000.000
34-02	Direction générale des douanes — Matériel et mobilier.....	7.621.000
34-03	Direction générale des douanes — Fournitures.....	10.000.000
34-04	Direction générale des douanes — Charges annexes.....	10.500.000
34-05	Direction générale des douanes — Habillement.....	50.000.000
34-06	Direction générale des douanes — Alimentation.....	864.000
34-90	Direction générale des douanes — Parc automobile.....	9.000.000
34-92	Direction générale des douanes — Loyers.....	500.000
34-97	Direction générale des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	123.495.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale des douanes — Entretien des immeubles.....	7.150.000
	Total de la 5ème partie.....	7.150.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Direction générale des douanes — Dépenses diverses.....	500.000
37-03	Direction générale des douanes — Conférences et séminaires.....	6.000.000
	Total de la 7ème partie.....	6.500.000
	Total du titre III.....	9.795.732.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale des douanes — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	60.000.000
	Total de la 3ème partie.....	60.000.000
	Total du titre IV.....	60.000.000
	Total de la sous-section I.....	9.855.732.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	<b>SOUS-SECTION II</b> <b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>  <b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>  4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement de frais.....	57.000.000
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier.....	53.000.000
34-13	Services déconcentrés des douanes — Fournitures.....	64.890.000
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes.....	250.000.000
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement.....	400.000
34-16	Services déconcentrés des douanes — Alimentation.....	138.096.000
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile.....	109.610.000
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers.....	27.000.000
34-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	700.006.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés des douanes — Entretien des immeubles.....	66.000.000
	Total de la 5ème partie.....	66.000.000
	Total du titre III.....	766.006.000
	Total de la sous-section II.....	766.006.000
	Total de la section III.....	10.621.738.000
	<b>SECTION IV</b> <b>DIRECTION GENERALE DES IMPOTS</b>  <b>SOUS-SECTION I</b> <b>SERVICES CENTRAUX</b>  <b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>  1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale des impôts — Rémunérations principales.....	400.000.000
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses.....	160.182.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	23.000.000
	Total de la 1ère partie.....	583.182.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
<i>2ème Partie</i>		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-01	Direction générale des impôts — Rentes d'accidents du travail.....	55.000
32-02	Direction générale des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels.....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	65.000
<i>3ème Partie</i>		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-01	Direction générale des impôts — Prestations à caractère familial.....	18.500.000
33-02	Direction générale des impôts — Prestations facultatives.....	40.000
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale.....	140.050.000
33-04	Direction générale des impôts — Contribution aux œuvres sociales.....	11.700.000
	Total de la 3ème partie.....	170.290.000
<i>4ème Partie</i>		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Direction générale des impôts — Remboursement de frais.....	100.000.000
34-02	Direction générale des impôts — Matériel et mobilier.....	24.638.000
34-03	Direction générale des impôts — Fournitures.....	262.500.000
34-04	Direction générale des impôts — Charges annexes.....	40.700.000
34-05	Direction générale des impôts — Habillement.....	1.000.000
34-90	Direction générale des impôts — Parc automobile.....	12.500.000
34-92	Direction générale des impôts — Loyers.....	1.000.000
34-97	Direction générale des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	442.348.000
<i>5ème Partie</i>		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Direction générale des impôts — Entretien des immeubles.....	16.500.000
	Total de la 5ème partie.....	16.500.000
<i>7ème Partie</i>		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-02	Direction générale des impôts — Conférences et séminaires.....	7.000.000
	Total de la 7ème partie.....	7.000.000
	Total du titre III.....	1.219.385.000



## TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>  3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale des impôts — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation.....	120.000.000
	Total de la 3ème partie.....	120.000.000
	Total du titre IV.....	120.000.000
	Total de la sous-section I.....	1.339.385.000
	<b>SOUS-SECTION II</b> <b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>  <b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>  1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales.....	5.867.960.000
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses.....	2.248.838.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	800.000.000
	Total de la 1ère partie.....	8.916.798.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail.....	600.000
32-12	Services déconcentrés des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels.....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	610.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial.....	295.350.000
33-12	Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives.....	500.000
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale.....	2.009.302.000
33-14	Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales.....	183.828.000
	Total de la 3ème partie.....	2.488.980.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais.....	134.000.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier.....	130.000.000
34-13	Services déconcentrés des impôts — Fournitures.....	119.000.000
34-14	Services déconcentrés des impôts — Charges annexes.....	135.000.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement.....	5.112.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile.....	43.510.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers.....	29.000.000
34-98	Services déconcentrés des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	1.000.000
	Total de la 4ème partie.....	596.622.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés des impôts — Entretien des immeubles.....	121.000.000
	Total de la 5ème partie.....	121.000.000
	Total du titre III.....	12.124.010.000
	Total de la sous-section II.....	12.124.010.000
	<b>SOUS-SECTION III</b>	
	<b>GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS</b>	
	<b>TITRE III</b>	
	<b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	198.750.000
	Total de la 1ère partie.....	198.750.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures.....	9.515.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes.....	76.500.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement.....	691.000
	Total de la 4ème partie.....	86.706.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	50.000.000
	Total de la 5ème partie.....	50.000.000
	Total du titre III.....	335.456.000
	Total de la sous-section III.....	335.456.000
	Total de la section IV.....	13.798.851.000
	<b>SECTION V</b> <b>DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL</b>	
	<b>SOUS-SECTION I</b> <b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales.....	96.255.000
31-02	Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses.....	32.000.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.616.000
	Total de la 1ère partie.....	134.871.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Direction générale du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels.....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	10.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial.....	2.730.000
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives.....	20.000
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale.....	31.848.000
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales.....	2.280.000
	Total de la 3ème partie.....	36.878.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais.....	17.000.000
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier.....	5.439.000
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures.....	5.680.000
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes.....	3.740.000
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement.....	255.000
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile.....	3.690.000
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	35.814.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles.....	4.400.000
	Total de la 5ème partie.....	4.400.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires.....	10.000.000
	Total de la 7ème partie.....	10.000.000
	Total du titre III.....	221.973.000
	TITRE IV	
	<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	50.000.000
	Total de la 3ème partie.....	50.000.000
	Total du titre IV.....	50.000.000
	Total de la sous-section I.....	271.973.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
<b>SOUS-SECTION II</b>		
<b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>		
<b>TITRE III</b>		
<b>MOYENS DES SERVICES</b>		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés du domaine national — Rémunérations principales.....	2.712.000.000
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations diverses.....	1.121.900.000
31-13	Services déconcentrés du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	294.560.000
Total de la 1ère partie.....		4.128.460.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés du domaine national — Rentes d'accidents du travail..	100.000
32-12	Services déconcentrés du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels.....	20.000
Total de la 2ème partie.....		120.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-11	Services déconcentrés du domaine national — Prestations à caractère familial.....	120.723.000
33-12	Services déconcentrés du domaine national — Prestations facultatives.....	300.000
33-13	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale.....	911.325.000
33-14	Services déconcentrés du domaine national — Contribution aux œuvres sociales.....	78.902.000
Total de la 3ème partie.....		1.111.250.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés du domaine national — Remboursement de frais.....	60.000.000
34-12	Services déconcentrés du domaine national — Matériel et mobilier.....	49.000.000
34-13	Services déconcentrés du domaine national — Fournitures.....	61.000.000
34-14	Services déconcentrés du domaine national — Charges annexes.....	66.054.000
34-15	Services déconcentrés du domaine national — Habillement.....	3.784.000
34-91	Services déconcentrés du domaine national — Parc automobile.....	40.519.000
34-93	Services déconcentrés du domaine national — Loyers.....	6.000.000
34-98	Services déconcentrés du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
Total de la 4ème partie.....		286.367.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles.....	32.550.000
	Total de la 5ème partie.....	32.550.000
	Total du titre III.....	5.558.747.000
	Total de la sous-section II.....	5.558.747.000
	<b>SOUS-SECTION III</b> <b>GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	19.150.000
	Total de la 1ère partie.....	19.150.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures.....	639.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes.....	9.064.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement.....	190.000
	Total de la 4ème partie.....	9.893.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	6.300.000
	Total de la 5ème partie.....	6.300.000
	Total du titre III.....	35.343.000
	Total de la sous-section III.....	35.343.000
	Total de la section V.....	5.866.063.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VI <b>DIRECTION GENERALE DU BUDGET</b> SOUS-SECTION I <b>SERVICES CENTRAUX</b> TITRE III <b>MOYENS DES SERVICES</b>  1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale du budget — Rémunérations principales.....	244.100.000
31-02	Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses.....	152.144.000
31-03	Direction générale du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.822.000
	Total de la 1ère partie.....	401.066.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Direction générale du budget — Pensions de service et pour dommages corporels.....	352.000
	Total de la 2ème partie.....	352.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale du budget — Prestations à caractère familial.....	5.759.000
33-02	Direction générale du budget — Prestations facultatives.....	39.000
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale.....	99.311.000
33-04	Direction générale du budget — Contribution aux œuvres sociales.....	5.104.000
	Total de la 3ème partie.....	110.213.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale du budget — Remboursement de frais.....	8.000.000
34-02	Direction générale du budget — Matériel et mobilier.....	6.400.000
34-03	Direction générale du budget — Fournitures.....	10.000.000
34-04	Direction générale du budget — Charges annexes.....	2.400.000
34-05	Direction générale du budget — Habillement.....	234.000
34-90	Direction générale du budget — Parc automobile.....	3.800.000
34-97	Direction générale du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	30.844.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale du budget — Entretien des immeubles.....	3.000.000
	Total de la 5ème partie.....	3.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Direction générale du budget — Conférences et séminaires.....	5.000.000
37-03	Direction générale du budget — Frais de préparation du budget et de la loi de finances.....	5.000.000
37-05	Direction générale du budget — Etudes.....	250.000.000
	Total de la 7ème partie.....	260.000.000
	Total du titre III.....	805.475.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	50.000.000
	Total de la 3ème partie.....	50.000.000
	Total du titre IV.....	50.000.000
	Total de la sous-section I.....	855.475.000
	<b>SOUS-SECTION II</b> <b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du budget — Rémunérations principales.....	662.754.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses.....	174.000.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	22.000.000
	Total de la 1ère partie.....	858.754.000



TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés du budget — Rentes d'accidents du travail.....	55.000
32-12	Services déconcentrés du budget — Pensions de service et pour dommages corporels.....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	65.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés du budget — Prestations à caractère familial.....	18.238.000
33-12	Services déconcentrés du budget — Prestations facultatives.....	70.000
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale.....	209.189.000
33-14	Services déconcentrés du budget — Contribution aux œuvres sociales.....	12.116.000
	Total de la 3ème partie.....	239.613.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés du budget — Remboursement de frais.....	21.000.000
34-12	Services déconcentrés du budget — Matériel et mobilier.....	10.000.000
34-13	Services déconcentrés du budget — Fournitures.....	20.000.000
34-14	Services déconcentrés du budget — Charges annexes.....	18.000.000
34-15	Services déconcentrés du budget — Habillement.....	459.000
34-91	Services déconcentrés du budget — Parc automobile.....	4.000.000
34-93	Services déconcentrés du budget — Loyers.....	2.000.000
34-98	Services déconcentrés du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	15.000
	Total de la 4ème partie.....	75.474.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du budget — Entretien des immeubles.....	12.000.000
	Total de la 5ème partie.....	12.000.000
	Total du titre III.....	1.185.906.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b> 3 <sup>ème</sup> Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-11	Services déconcentrés du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	8.000.000
	Total de la 3 <sup>ème</sup> partie.....	8.000.000
	Total du titre IV.....	8.000.000
	Total de la sous-section II.....	1.193.906.000
	<b>SOUS-SECTION III</b> <b>SERVICES DECONCENTRES DU BUDGET – EQUIPEMENT</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b> 1 <sup>ère</sup> Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rémunérations principales.....	550.000.000
31-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Indemnités et allocations diverses.....	169.700.000
31-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	34.000.000
	Total de la 1 <sup>ère</sup> partie.....	753.700.000
	2 <sup>ème</sup> Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rentes d'accidents du travail.....	15.000
32-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Pensions de service et pour dommages corporels.....	580.000
	Total de la 2 <sup>ème</sup> partie.....	595.000
	3 <sup>ème</sup> Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations à caractère familial.....	28.513.000
33-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations facultatives.....	48.000
33-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Sécurité sociale.....	180.000.000
33-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Contribution aux œuvres sociales.....	12.742.000
	Total de la 3 <sup>ème</sup> partie.....	221.303.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Remboursement de frais...	20.000.000
34-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Matériel et mobilier.....	10.000.000
34-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Fournitures.....	10.000.000
34-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Charges annexes.....	25.000.000
34-25	Services déconcentrés du budget — Equipement — Habillement.....	888.000
34-81	Services déconcentrés du budget — Equipement — Parc automobile.....	4.000.000
34-95	Services déconcentrés du budget — Equipement — Loyers.....	500.000
34-96	Services déconcentrés du budget — Equipement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	250.000
	Total de la 4ème partie.....	70.638.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Entretien des immeubles...	12.000.000
	Total de la 5ème partie.....	12.000.000
	Total du titre III.....	1.058.236.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	5.000.000
	Total de la 3ème partie.....	5.000.000
	Total du titre IV.....	5.000.000
	Total de la sous-section III.....	1.063.236.000
	Total de la section VI.....	3.112.617.000
	<b>SECTION VII</b> <b>INSPECTION GENERALE DES FINANCES</b>	
	SOUS-SECTION I <b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	TITRE III <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales.....	140.000.000
31-02	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses.....	88.677.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.600.000
	Total de la 1ère partie.....	234.277.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Inspection générale des finances — Pensions de service et pour dommages corporels.....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	10.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familial.....	3.095.000
33-02	Inspection générale des finances — Prestations facultatives.....	30.000
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale.....	57.170.000
33-04	Inspection générale des finances — Contribution aux œuvres sociales.....	4.490.000
	Total de la 3ème partie.....	64.785.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Inspection générale des finances — Remboursement de frais.....	36.000.000
34-02	Inspection générale des finances — Matériel et mobilier.....	1.132.000
34-03	Inspection générale des finances — Fournitures.....	3.000.000
34-04	Inspection générale des finances — Charges annexes.....	4.000.000
34-05	Inspection générale des finances — Habillement.....	220.000
34-90	Inspection générale des finances — Parc automobile.....	1.300.000
34-92	Inspection générale des finances — Loyers.....	50.000
34-97	Inspection générale des finances — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	45.712.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Inspection générale des finances — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Inspection générale des finances — Conférences et séminaires.....	1.750.000
	Total de la 7ème partie.....	1.750.000
	Total du titre III.....	347.534.000
	<b>TITRE IV</b>	
	<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Inspection générale des finances — Bourses — Indemnités de stage — Préalaires — Frais de formation.....	6.000.000
	Total de la 3ème partie.....	6.000.000
	Total du titre IV.....	6.000.000
	Total de la sous-section I.....	353.534.000
	Total de la section VII.....	353.534.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VIII <b>COMMISSARIAT GENERAL A LA PLANIFICATION ET A LA PROSPECTIVE</b>	
	SOUS-SECTION I <b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	TITRE III <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	45.100.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	38.275.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.219.000
	Total de la 1ère partie.....	86.594.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	5.000
	Total de la 2ème partie.....	5.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.300.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	15.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	20.075.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	844.000
	Total de la 3ème partie.....	22.234.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	3.630.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.352.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.478.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	4.050.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	111.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	3.800.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	350.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	14.781.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5 <sup>ème</sup> Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	848.000
	Total de la 5 <sup>ème</sup> partie.....	848.000
	6 <sup>ème</sup> Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'office national des statistiques (ONS).....	380.000.000
	Total de la 6 <sup>ème</sup> partie.....	380.000.000
	7 <sup>ème</sup> Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Conseil national de la statistique (C.N.S) — Frais de fonctionnement.....	2.400.000
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.000.000
	Total de la 7 <sup>ème</sup> partie.....	3.400.000
	Total du titre III.....	507.862.000
	<b>TITRE IV</b>	
	<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3 <sup>ème</sup> Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	1.000.000
	Total de la 3 <sup>ème</sup> partie.....	1.000.000
	Total du titre IV.....	1.000.000
	Total de la sous-section I.....	508.862.000
	Total de la section VIII.....	508.862.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre des finances.....</b>	<b>46.319.589.000</b>

**Décret exécutif n° 09-280 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'énergie et des mines.**

-----  
Le Premier ministre,  
Sur le rapport du ministre des finances,  
Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;  
Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;  
Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;  
Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;  
Après approbation du Président de la République ;

**Décrète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix huit milliards sept cent quarante quatre millions deux cent cinquante quatre mille dinars (18.744.254.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'énergie et des mines, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'énergie et des mines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

-----  
**TABLEAU ANNEXE**  
**Répartition par chapitre des crédits ouverts,**  
**au titre des dépenses de fonctionnemen 2009, au ministre de l'énergie et des mines**

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	235.400.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	83.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	9.000.000
	Total de la 1ère partie.....	327.400.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	45.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	25.591.000
	Total de la 2ème partie.....	25.636.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial.....	4.466.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	60.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	77.600.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	4.172.000
	Total de la 3ème partie.....	86.298.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	89.200.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	6.000.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	11.000.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	40.000.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	544.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	6.150.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	26.250.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	179.154.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	10.000.000
	Total de la 5ème partie.....	10.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale – Conférences et séminaires.....	169.900.000
	Total de la 7ème partie.....	169.900.000
	Total du titre III.....	798.388.000



## TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
<b>TITRE IV</b>		
<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>		
2ème Partie		
<i>Action internationale</i>		
42-01	Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	15.800.000
	Total de la 2ème partie.....	15.800.000
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	20.000.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique.....	50.000.000
	Total de la 3ème partie.....	70.000.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-04	Contribution à l'établissement de la nouvelle ville de Hassi Messaoud .....	200.000.000
44-12	Subvention à l'école des mines d'El Abed.....	50.000.000
44-13	Contribution au commissariat à l'énergie atomique (C.O.M.E.N.A.).....	1.431.230.000
	Total de la 4ème partie.....	1.681.230.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-04	Compensation au titre de la réduction de la facturation de l'électricité dans les régions du Sud.....	320.000.000
46-07	Compensation au titre du prix de l'eau en provenance des unités de dessalement .....	14.328.000.000
	Total de la 6ème partie.....	14.648.000.000
	Total du titre IV.....	16.415.030.000
	Total de la sous-section I.....	17.213.418.000
<b>SOUS-SECTION II</b>		
<b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>		
<b>TITRE III</b>		
<b>MOYENS DES SERVICES</b>		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	770.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	266.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	35.000.000
	Total de la 1ère partie.....	1.071.000.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents de travail.....	240.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	2.000.000
	Total de la 2ème partie.....	2.240.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	37.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	400.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	258.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	16.200.000
	Total de la 3ème partie.....	311.600.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	32.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	6.300.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	23.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	48.100.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	1.686.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	11.550.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	5.100.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	60.000
	Total de la 4ème partie.....	127.796.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	18.200.000
	Total de la 5ème partie.....	18.200.000
	Total du titre III.....	1.530.836.000
	Total de la sous-section II.....	1.530.836.000
	Total de la section I.....	18.744.254.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines....</b>	<b>18.744.254.000</b>

**Décret exécutif n° 09-281 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements.**

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décrète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard cinq cent soixante neuf millions soixante deux mille dinars (1.569.062.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'industrie et de la promotion des investissements sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements**

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	297.700.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	168.700.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	16.113.000
	Total de la 1ère partie.....	482.513.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail .....	21.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	2.900.000
	Total de la 2ème partie.....	2.921.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	7.157.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	154.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	116.600.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales .....	5.550.000
	Total de la 3ème partie.....	129.461.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	80.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	6.113.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	14.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	72.180.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	765.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	5.825.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	2.492.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	20.000
	Total de la 4ème partie.....	181.395.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	17.600.000
	Total de la 5ème partie.....	17.600.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)..	452.440.000
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML).....	203.332.000
	Total de la 6ème partie.....	655.772.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	6.000.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives au prix algérien de la qualité ....	3.000.000
	Total de la 7ème partie.....	9.000.000
	Total du titre III.....	1.478.662.000
	<b>TITRE IV</b>	
	<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation .....	3.000.000
	Total de la 3ème partie.....	3.000.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-03	Contribution à l'institut algérien de la normalisation (I.A.N.O.R) .....	40.000.000
44-05	Contribution à l'institut national algérien de propriété industrielle (I.N.A.P.I)..	10.000.000
44-06	Contribution à l'organisme algérien d'accréditation au titre d'exécution des sujétions de service public.....	37.400.000
	Total de la 4ème partie.....	87.400.000
	Total du titre IV.....	90.400.000
	Total de la sous-section I.....	1.569.062.000
	Total de la section I.....	1.569.062.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements.....</b>	<b>1.569.062.000</b>

**Décret exécutif n° 09-282 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre des affaires religieuses et des wakfs.**

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décrète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatorze milliards trois cent cinquante neuf millions cent mille dinars (14.359.100.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires religieuses et des wakfs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts,  
au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre des affaires religieuses et des wakfs**

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	110.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	44.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	9.500.000
	Total de la 1ère partie.....	163.500.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	11.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	2.125.000
	Total de la 2ème partie.....	2.136.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	5.200.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	80.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	39.720.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	3.128.000
	Total de la 3ème partie.....	48.128.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	25.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	7.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	9.800.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	260.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	16.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.324.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	5.000
	Total de la 4ème partie.....	62.389.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	5.200.000
	Total de la 5ème partie.....	5.200.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subventions aux établissements pour la formation des cadres du culte.....	326.000.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger.....	128.000.000
	Total de la 6ème partie.....	454.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	10.000.000
37-03	Administration centrale — Participation de l'Etat aux frais d'entretien de la Mosquée Emir Abdelkader à Constantine .....	10.000.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement de la commission nationale des cultes autres que musulmans .....	6.000.000
	Total de la 7ème partie.....	26.000.000
	Total du titre III.....	761.353.000
	TITRE IV	
	<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	2ème Partie	
	<i>Action internationale</i>	
42-01	Administration centrale — Action internationale.....	116.000.000
42-02	Administration centrale — Frais d'encadrement de l'activité culturelle et culturelle en faveur de l'émigration.....	380.000.000
	Total de la 2ème partie.....	496.000.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Frais d'impression du Livre Saint, d'ouvrages et publications religieuses .....	80.000.000
43-02	Administration centrale — Frais d'organisation de concours du prix d'Algérie pour la récitation du Saint Coran et la renaissance du patrimoine islamique....	46.500.000
43-03	Administration centrale — Frais de perfectionnement et de recyclage du personnel du ministère des affaires religieuses et des wakfs.....	5.000.000
43-04	Administration centrale — Frais de confection de la revue « Rissalat El Masdjed ».....	15.000.000
43-05	Administration centrale — Frais d'organisation de la semaine nationale du Saint Coran.....	14.000.000
43-21	Administration centrale — Contribution de l'Etat au fonctionnement des fondations de la Mosquée.....	20.000.000
43-22	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique	70.000.000
43-24	Administration centrale - Frais liés aux caravanes à caractère culturel et scientifique .....	39 000 000
	Total de la 3ème partie.....	289.500.000
	Total du titre IV.....	785.500.000
	Total de la sous-section I.....	1.546.853.000
	<b>SOUS-SECTION II</b>	
	<b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>	
	<b>TITRE III</b>	
	<b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	6.854.918.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	2.212.500.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	461.000.000
	Total de la 1ère partie.....	9.528.418.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	32.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	33.520.000
	Total de la 2ème partie.....	33.552.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	702.625.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	2.257.988.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	184.284.000
	Total de la 3ème partie.....	3.145.397.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	30.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	7.200.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	15.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	30.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	1.250.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	4.500.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	1.630.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	300.000
	Total de la 4ème partie.....	89.880.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	15.000.000
	Total de la 5ème partie.....	15.000.000
	Total du titre III.....	12.812.247.000
	Total de la sous-section II.....	12.812.247.000
	Total de la section I.....	14.359.100.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs.....</b>	<b>14.359.100.000</b>



**Décret exécutif n° 09-283 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre des moudjahidine.**

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décrète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent cinquante et un milliards quatre vingt cinq millions quatre cent quarante neuf mille dinars (151.085.449.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre des moudjahidine, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des moudjahidine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts,  
au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre des moudjahidine**

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1 <sup>ère</sup> Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	129.155.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	55.700.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	14.215.000
	Total de la 1 <sup>ère</sup> partie.....	199.070.000
	2 <sup>ème</sup> Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	180.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	70.000
	Total de la 2 <sup>ème</sup> partie.....	250.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	5.497.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	70.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	598.063.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	3.630.000
	Total de la 3ème partie.....	607.260.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	12.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	10.285.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	15.977.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	44.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	255.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.380.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	86.307.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	4.820.000
	Total de la 5ème partie.....	4.820.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale.....	112.000.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du moudjahid.....	182.281.000
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine.....	316.970.000
36-04	Administration centrale - Subvention de fonctionnement aux musées régionaux du moudjahid.....	157.500.000
	Total de la 6ème partie.....	768 751 000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	5.865.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives à la confection de médailles.....	2.000.000
37-04	Administration centrale — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale.....	40.000.000
37-05	Administration centrale — Dépenses relatives à la protection des lieux historiques.....	1.000.000
37-06	Administration centrale — Dépenses relatives au prix du 1er novembre 1954...	1.000.000
37-08	Dépenses relatives à la commémoration du 55ème anniversaire de la Guerre de libération nationale.....	842.500.000
	Total de la 7ème partie.....	892.365.000
	Total du titre III.....	2.558.823.000
	<b>TITRE IV</b>	
	<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	5.000.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux frais d'impression de la revue du 1er novembre.....	11.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement des associations liées à la lutte de libération nationale.....	80.000.000
	Total de la 3ème partie.....	96.000.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution au centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954.....	91.363.000
	Total de la 4ème partie.....	91.363.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Pensions aux moudjahidine et ayants droit de chouhada, aux victimes d'engins explosifs et à leurs ayants droit ainsi qu'aux grands invalides victimes civiles.....	109.397.000.000
46-02	Administration centrale — Frais de transport des moudjahidine et ayants droit.	710.000.000
46-03	Administration centrale — Frais de soins, de cures thermales et de séjour en stations thermales des moudjahidine.....	170.000.000
46-04	Administration centrale — Assistance exceptionnelle aux moudjahidine et ayants droit nécessiteux.....	7.400.000
46-05	Administration centrale — Frais de rapatriement de corps de chouhada et invalides de guerre décédés à l'étranger ainsi que les transferts inter-wilayas.....	500.000
46-07	Complément différentiel de retraite servie aux moudjahidine.....	37.260.827.000
	Total de la 6ème partie.....	147.545.727.000
	Total du titre IV.....	147.733.090.000
	Total de la sous-section I.....	150.291.913.000
	<b>SOUS-SECTION II</b> <b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	373.249.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	135.952.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	36.715.000
	Total de la 1ère partie.....	545.916.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	200.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	723.000
	Total de la 2ème partie.....	923.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	24.407.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	127.300.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	9.300.000
	Total de la 3ème partie.....	161.507.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	13.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	12.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	11.500.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	20.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	680.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	3.360.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	2.750.000
	Total de la 4ème partie.....	63.790.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	8.500.000
35-19	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des cimetières de chouhada.....	8.000.000
	Total de la 5ème partie.....	16.500.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-18	Services déconcentrés de l'Etat — Identification et entretien des lieux historiques.....	2.500.000
37-19	Services déconcentrés de l'Etat — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale.....	2.400.000
	Total de la 7ème partie.....	4.900.000
	Total du titre III.....	793.536.000
	Total de la sous-section II.....	793.536.000
	Total de la section I.....	151.085.449.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine.....</b>	<b>151.085.449.000</b>

**Décret exécutif n° 09-284 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme.**

-----  
Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décrète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq milliards six cent quatre vingt dix sept millions neuf cent quatre vingt quatorze mille dinars (5.697.994.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

-----  
TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme**

N <sup>OS</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	600.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	252.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	47.800.000
	Total de la 1ère partie.....	899.800.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents de travail .....	100.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	350.000
	Total de la 2ème partie.....	450.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial.....	11.800.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	115.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	213.000.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales .....	11.856.000
	Total de la 3ème partie.....	236.771.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	82.000.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	15.500.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	30.000.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	63.400.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	928.000
34-07	Administration centrale – Impression et diffusion de brochures à caractère touristique.....	3.000.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	7.703.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	4.600.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	40.000
	Total de la 4ème partie.....	207.171.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	20.000.000
	Total de la 5ème partie.....	20.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention au centre de développement des ressources biologiques.....	62.000.000
36-02	Subvention au commissariat national du littoral.....	53.500.000
36-03	Subvention à l'agence nationale des changements climatiques .....	35.000.000
36-04	Subvention à l'observatoire national de la ville .....	20.000.000
36-05	Subvention à l'office national du tourisme .....	426.000.000
36-06	Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme .....	66.000.000
36-07	Subvention à l'institut national des techniques d'hôtellerie et du tourisme .....	92.000.000
36-08	Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme .....	70.000.000
	Total de la 6ème partie.....	824.500.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-03	Administration centrale – Conférences et séminaires.....	30.000.000
37-04	Administration centrale – Actions de sensibilisation.....	50.000.000
37-07	Administration centrale – Frais de fonctionnement de l'autorité nationale désignée.....	5.000.000
37-08	Administration centrale – Dépenses relatives au financement des exercices de lutte contre la pollution marine Tel Bahr.....	380.000.000
37-09	Administration centrale – Appui institutionnel à la mise en œuvre de la politique d'aménagement et de développement durable du territoire en Algérie .....	33.000.000
	Total de la 7ème partie.....	498.000.000
	Total du titre III.....	2 686.692.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	<b>TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	41.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique et aux offices locaux du tourisme .....	13.125.000
	Total de la 3ème partie.....	54.125.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des déchets (AND)....	20.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'aménagement du territoire (A.N.A.T).....	20.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD).....	20.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution au centre national de la formation à l'environnement (CNFE).....	20.000.000
44-05	Administration centrale — Contribution au centre national des technologies de production plus propres (CNTPP).....	20.000.000
44-08	Dotation pour le suivi de la réalisation du projet DOUNIA-PARC .....	1.000.000.000
44-09	Etudes liées à l'amélioration et au développement touristique .....	1.000.000.000
	Total de la 4ème partie.....	2.100.000.000
	Total du titre IV.....	2.154.125.000
	Total de la sous-section I.....	4.840.817.000
	<b>SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT</b>	
	<b>TITRE III MOYENS DES SERVICES</b>	
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Remboursement de frais .....	26.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Matériel et mobilier.....	16.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Fournitures...	20.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Charges annexes.....	20.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Habillement .....	850.000
34-91	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnementt — Parc automobile.....	4.960.000
34-93	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Loyers	2.020.000
	Total de la 4ème partie.....	90.330.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	15.000.000
	Total de la 5ème partie.....	15.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-13	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Conférences et séminaires.....	3.360.000
37-14	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Actions de sensibilisation .....	12.000.000
	Total de la 7ème partie.....	15.360.000
	Total du titre III.....	120.690.000
	Total de la sous-section II.....	120.690.000



TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III <b>SERVICES DECONCENTRES DU TOURISME</b>	
	TITRE III <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Services déconcentrés du tourisme — Rémunérations principales .....	266.000.000
31-22	Services déconcentrés du tourisme — Indemnités et allocations diverses .....	180.000.000
31-23	Services déconcentrés du tourisme — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires .....	40.000.000
	Total de la 1ère partie.....	486.000.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Services déconcentrés du tourisme — Prestations à caractère familial .....	7.000.000
33-22	Services déconcentrés du tourisme — Prestations facultatives .....	320.000
33-23	Services déconcentrés du tourisme — Sécurité sociale .....	110.000.000
33-24	Services déconcentrés du tourisme — Contribution aux œuvres sociales .....	6.207.000
	Total de la 3ème partie.....	123.527.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Services déconcentrés du tourisme — Remboursement de frais .....	23.500.000
34-22	Services déconcentrés du tourisme — Matériel et mobilier .....	2.000.000
34-23	Services déconcentrés du tourisme — Fournitures .....	20.000.000
34-24	Services déconcentrés du tourisme — Charges annexes .....	32.500.000
34-25	Services déconcentrés du tourisme — Habillement .....	580.000
34-92	Services déconcentrés du tourisme — Parc automobile .....	7.400.000
34-94	Services déconcentrés du tourisme — Loyers .....	1.500.000
34-98	Services déconcentrés du tourisme — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par L'Etat .....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	87.960.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Services déconcentrés du tourisme — Entretien des immeubles.....	9.000.000
	Total de la 5ème partie.....	9.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-24	Services déconcentrés du tourisme — Frais liés à l'organisation des activités touristiques et des voyages .....	30.000.000
	Total de la 7ème partie.....	30.000.000
	Total du titre III.....	736.487.000
	Total de la sous-section III.....	736.487.000
	Total de la section I.....	5.697.994.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme .....</b>	<b>5.697.994.000</b>

**Décret exécutif n° 09-285 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'éducation nationale.**

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décrète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois cent soixante dix huit milliards cinq cent cinquante deux millions neuf cent trente six mille dinars (378.552.936.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre de l'éducation nationale**

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	235.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	80.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	7.000.000
	Total de la 1ère partie.....	322.000.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	245.000
	Total de la 2ème partie.....	245.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	4.726.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	78.750.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	6.000.000
	Total de la 3ème partie.....	89.596.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	23.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	3.800.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	7.410.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	23.780.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	380.000
34-42	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais....	11.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	6.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	200.000
	Total de la 4ème partie.....	76.370.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	7.000.000
	Total de la 5ème partie.....	7.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'école internationale algérienne en France.....	397.000.000
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental.....	15.430.000.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique.....	8.000.000.000
36-35	Subventions aux instituts de formation et de perfectionnement des maîtres de l'école fondamentale.....	450.000.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (I.N.F.P).....	100.000.000
36-43	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental 1er et 2ème cycles avec internat.....	160.000.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (I.N.R.E).....	60.000.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.	251.000.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (O.N.E.F.D).....	200.000.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (C.A.M.E.M.D).....	104.000.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC).....	2.553.000.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP).....	70.000.000
36-60	Subvention à l'observatoire national de l'éducation et de la formation (ONEF).	40.000.000
36-61	Subvention au centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET).....	40.000.000
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication en éducation.....	72.560.000
	Total de la 6ème partie.....	27.927.560.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	10.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes.....	3.000.000
37-05	Subvention au conseil national de l'éducation et de la formation (CNEF).....	12.000.000
37-08	Dépenses relatives au suivi et à l'évaluation de la réforme du système éducatif	300.000.000
	Total de la 7ème partie.....	325.000.000
	Total du titre III.....	28.747.771.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	2ème Partie <i>Action internationale</i>	
42-11	Action éducative exceptionnelle.....	270.000.000
42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO.....	3.000.000
	Total de la 2ème partie.....	273.000.000
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et secondaire.....	467.000.000
43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école.....	80.000.000
43-42	Cantines scolaires.....	12.389.750.000
43-43	Action éducative en faveur de l'émigration.....	362.500.000
43-49	Encouragement de l'Etat pour la stratégie nationale d'alphabétisation .....	2.592.000.000
43-60	Encouragement pour la formation et le perfectionnement des personnels de l'éducation nationale.....	1.063.000.000
43-61	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement fondamental.....	130.000.000
43-62	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement secondaire et technique.....	48.000.000
43-63	Frais de fonctionnement de la commission nationale des programmes.....	60.500.000
	Total de la 3ème partie.....	17.192.750.000
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-02	Allocation spéciale de scolarité au profit des élèves démunis.....	9.000.000.000
46-03	Contribution de l'Etat à la gratuité des manuels scolaires au profit des élèves démunis.....	6.500.000.000
	Total de la 6ème partie.....	15.500.000.000
	7ème Partie <i>Action sociale — Prévoyance</i>	
47-21	Santé scolaire.....	220.000.000
	Total de la 7ème partie.....	220.000.000
	Total du titre IV.....	33.185.750.000
	Total de la sous-section I.....	61.933.521.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
<b>SOUS-SECTION II</b>		
<b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>		
<b>TITRE III</b>		
<b>MOYENS DES SERVICES</b>		
1 <sup>ère</sup> Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	5.371.600.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	1.959.600.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	158.646.000
	Total de la 1 <sup>ère</sup> partie.....	7.489.846.000
2 <sup>ème</sup> Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	3.800.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	346.445.000
	Total de la 2 <sup>ème</sup> partie.....	350.245.000
3 <sup>ème</sup> Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	201.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	1.832.800.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	114.547.000
	Total de la 3 <sup>ème</sup> partie.....	2.148.347.000
4 <sup>ème</sup> Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	224.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	62.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	117.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	116.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	3.300.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	44.500.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	2.458.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	2.500.000
	Total de la 4 <sup>ème</sup> partie.....	571.758.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	50.000.000
	Total de la 5ème partie.....	50.000.000
	Total du titre III.....	10.610.196.000
	Total de la sous-section II.....	10.610.196.000
	<b>SOUS-SECTION III</b>	
	<b>ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE</b>	
	<b>TITRE III</b>	
	<b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales .....	129.714.900.000
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses.....	48.434.469.000
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Rémunérations principales.....	37.920.900.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses.....	18.299.500.000
	Total de la 1ère partie.....	234.369.769.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Prestations à caractère familial.....	6.500.000.000
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale.....	44.537.600.000
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Contribution aux œuvres sociales.....	3.667.000.000
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Prestations à caractère familial.....	1.680.000.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale.....	14.054.850.000
33-34	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Contribution aux œuvres sociales.....	1.200.000.000
	Total de la 3ème partie.....	71.639.450.000
	Total du titre III.....	306.009.219.000
	Total de la sous-section III.....	306.009.219.000
	Total de la section I.....	378.552.936.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale.....</b>	<b>378.552.936.000</b>

**Décret exécutif n° 09-286 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.**

**Décète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent quatre vingt et un milliard huit cent cinq millions huit cent vingt neuf mille dinars (181.805.829.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière**

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	199.382.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	62.856.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	12.538.000
	Total de la 1ère partie.....	274.776.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	475.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels...	Mémoire
	Total de la 2ème partie.....	475.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial .....	6.788.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	63.886.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	4.683.000
	Total de la 3ème partie.....	75.357.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	65.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	9.833.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	10.800.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	437.233.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	475.000
34-81	Personnel coopérant — Remboursement de frais.....	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	3.882.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	527.333.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	10.833.000
	Total de la 5ème partie.....	10.833.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut de technologie de la santé publique (ITSP).....	88.410.000
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP).....	103.000.000
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicale (EFP).....	1.922.000.000
36-04	Subvention à l'école nationale de management et de l'administration de la santé (ENMAS) ex-école nationale de santé publique.....	137.260.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques..	84.970.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang.....	62.800.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale.....	55.000.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilance et de matériovigilance	24.874.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie.....	81.894.000
	Total de la 6ème partie.....	2.560.208.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	78.700.000
	Total de la 7ème partie.....	78.700.000
	Total du titre III.....	3.527.682.000



TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
<b>TITRE IV</b>		
<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Action d'éducation sanitaire.....	4.500.000
43-02	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	4.400.000
43-03	Administration centrale — Formation, recyclage et perfectionnement des personnels.....	12.000.000
	Total de la 3ème partie.....	20.900.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des établissements publics hospitaliers, des établissements publics de santé de proximité, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo- universitaires.....	176.035.180.000
46-02	Encouragement aux œuvres de sauvegarde de la santé.....	1.000.000
46-03	Contribution au financement des activités du Croissant rouge algérien (CRA).	1.250.000
46-05	Administration centrale — Frais de soins et de séjour des démunis non- assurés sociaux — Hôpital central de l'Armée.....	50.000.000
46-07	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique...	312.000
46-09	Coopération internationale — Quote-part de l'Algérie au financement des coûts partagés du programme de coopération Algérie-FNUAP (programme de maîtrise de la croissance démographique).....	11.000.000
46-10	Dépenses liées aux prestations fournies dans le cadre des conventions de coopération médicale.....	643.300.000
	Total de la 6ème partie.....	176.742.042.000
	Total du titre IV.....	176.762.942.000
	Total de la sous-section I.....	180.290.624.000
<b>SOUS-SECTION II</b>		
<b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>		
<b>TITRE III</b>		
<b>MOYENS DES SERVICES</b>		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	703.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	316.530.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	50.428.000
	Total de la 1ère partie.....	1.069.958.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat – Rentes d'accidents du travail.....	433.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat – Pensions de service et pour dommages corporels.....	600.000
	Total de la 2ème partie.....	1.033.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations à caractère familial.....	38.546.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat – Sécurité sociale.....	255.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat – Contribution aux œuvres sociales.....	23.523.000
	Total de la 3ème partie.....	317.069.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat – Remboursement de frais.....	36.400.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat – Matériel et mobilier.....	8.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat – Fournitures.....	12.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat – Charges annexes.....	35.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat – Habillement.....	1.520.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat – Parc automobile.....	14.017.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat – Loyers.....	4.228.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	112.145.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat – Entretien des immeubles.....	15.000.000
	Total de la 5ème partie.....	15.000.000
	Total du titre III.....	1.515.205.000
	Total de la sous-section II.....	1.515.205.000
	Total de la section I.....	181.805.829.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.....</b>	<b>181.805.829.000</b>

**Décret exécutif n° 09-287 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, à la ministre de la culture.**

-----  
Le Premier ministre,  
Sur le rapport du ministre des finances,  
Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;  
Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;  
Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;  
Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;  
Après approbation du Président de la République ;

**Décrète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix huit milliards huit cent soixante quinze millions six cent quatre vingt mille dinars (18.875.680.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, à la ministre de la culture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et la ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

-----  
TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, à la ministre de la culture**

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	190.040.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	74.650.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	17.339.000
	Total de la 1ère partie.....	282.029.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	42.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels...	2.140.000
	Total de la 2ème partie.....	2.182.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial .....	5.360.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	94.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	66.706.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	4.505.000
	Total de la 3ème partie.....	76.665.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	50.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	6.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	4.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	30.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	232.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	9.310.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.865.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	101.417.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	25.000.000
	Total de la 5ème partie.....	25.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale.....	450.534.000
36-02	Subvention à la Bibliothèque nationale d'Algérie (B.N.A.).....	431.408.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel.....	82.162.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux-Arts.....	395.831.000
36-06	Subvention au Palais de la culture.....	83.200.000
36-08	Subvention à l'office du Parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.).....	268.303.000
36-09	Subvention à l'office du Parc national du Tassili (O.P.N.T.).....	84.198.000
36-10	Subventions aux musées nationaux.....	597.230.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture.....	1.019.500.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie.....	118.200.000
36-13	Subvention au centre culturel algérien de Paris.....	112.320.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du M'Zab.....	30.436.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs.....	42.716.000
36-17	Subvention au centre national des manuscrits.....	34.800.000
36-18	Subvention à l'agence algérienne pour le rayonnement culturel.....	125.420.000
36-19	Subvention à la bibliothèque de lecture publique.....	2.760.000.000
36-23	Subvention au centre national du livre.....	31.700.000
	Total de la 6ème partie.....	6.667.958.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	100.000.000
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations culturelles et cinématographiques.....	4.000.000.000
37-06	Administration centrale — Contribution au fonds national de préparation et d'organisation du festival culturel panafricain 2009.....	3.500.000.000
37-07	Administration centrale — Contribution au fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011".....	1.000.000.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
37-15	Administration centrale — Prix du Président de la République «Ali Maachi».....	7.200.000
	Total de la 7ème partie.....	8.607.200.000
	Total du titre III.....	15.762.451.000
<b>TITRE IV</b>		
<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation .....	8.000.000
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel.....	25.000.000
	Total de la 3ème partie.....	33.000.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-06	Administration centrale — Contribution aux activités théâtrales.....	800.000.000
44-10	Administration centrale — Contribution aux revues culturelles ETHAKAFA, AMAL et ALOUANE.....	12.000.000
44-12	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H.).....	320.000.000
44-13	Administration centrale — Contribution au ballet national.....	20.000.000
44-14	Administration centrale — Contribution à l'orchestre symphonique national...	30.000.000
44-15	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'information et de la culture.....	100.000.000
44-16	Administration centrale — Contribution à l'office Riadh El Feth.....	78.000.000
44-22	Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés .....	250.000.000
44-23	Administration centrale — Contribution au centre national de recherche en archéologie.....	80.000.000
	Total de la 4ème partie.....	1.690.000.000
	Total du titre IV.....	1.723.000.000
	Total de la sous-section I.....	17.485.451.000
<b>SOUS-SECTION II</b>		
<b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>		
<b>TITRE III</b>		
<b>MOYENS DES SERVICES</b>		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	622.631.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	201.488.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	87.500.000
	Total de la 1ère partie.....	911.619.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	17.500.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	220.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	177.532.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	9.982.000
	Total de la 3ème partie.....	205.234.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	30.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	8.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	12.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	30.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	480.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	7.680.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	5.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	216.000
	Total de la 4ème partie.....	93.376.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	20.000.000
	Total de la 5ème partie.....	20.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de manifestations culturelles.	160.000.000
	Total de la 7ème partie.....	160.000.000
	Total du titre III.....	1.390.229.000
	Total de la sous-section II.....	1.390.229.000
	Total de la section I.....	18.875.680.000
	<b>Total des crédits ouverts à la ministre de la culture.....</b>	<b>18.875.680.000</b>

**Décret exécutif n° 09-288 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la communication.**

-----  
Le Premier ministre,  
Sur le rapport du ministre des finances,  
Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;  
Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;  
Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;  
Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;  
Après approbation du Président de la République ;

**Décrète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de huit milliards cinq cent quinze millions cent cinquante mille dinars (8.515.150.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la communication, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

-----  
TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre de la communication**

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	104.211.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	57.211.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	10.190.000
	Total de la 1ère partie.....	171.612.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels...	9.500.000
	Total de la 2ème partie.....	9.530.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial .....	2.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	40.355.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.938.000
	Total de la 3ème partie.....	44.833.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	18.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	3.700.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	13.600.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	140.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	12.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	50.750.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	3.000.000
	Total de la 5ème partie.....	3.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	11.200.000
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations audiovisuelles.....	7.000.000
37-05	Administration centrale — Acquisition et diffusion de la presse étrangère.....	4.000.000
37-06	Administration centrale — Action exceptionnelle d'information.....	2.500.000
37-17	Administration centrale — Dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections présidentielles 2009.....	400.000.000
	Total de la 7ème partie.....	424.700.000
	Total du titre III.....	704.425.000
	<b>TITRE IV</b>	
	<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Préalaires — Frais de formation.....	1.400.000
	Total de la 3ème partie.....	1.400.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de télévision (ENTV).....	3.615.500.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la télédiffusion d'Algérie (T.D.A)..	1.286.900.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de radiodiffusion sonore (E.N.R.S).....	1.336.900.000
44-07	Administration centrale — Contribution à l'agence presse service (A.P.S).....	443.025.000
44-08	Administration centrale — Contribution au centre national de documentation de presse et d'information (C.N.D.P.I).....	34.000.000
44-09	Administration centrale — Contribution au titre de la location d'un répéteur pour diffusion de programmes de télévision par satellite, abonnement et droits de diffusion à Arabe Sat 3A.....	643.000.000
44-11	Administration centrale — Contribution à la Maison de la presse.....	10.000.000
44-20	Administration centrale — Contribution au centre international de presse (CIP).....	100.000.000
44-21	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale d'édition et de publicité (ANEP).....	340.000.000
	Total de la 4ème partie.....	7.809.325.000
	Total du titre IV.....	7.810.725.000
	Total de la sous-section I.....	8.515.150.000
	Total de la section I.....	8.515.150.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de la communication.....</b>	<b>8.515.150.000</b>



**Décret exécutif n° 09-289 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.**

-----

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent cinquante cinq milliards cent soixante millions sept cents quatre vingt dix huit mille dinars (155.160.798.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

-----  
TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I <b>ADMINISTRATION CENTRALE</b>	
	SOUS-SECTION I <b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	TITRE III <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	210.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	77.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	7.000.000
	Total de la 1ère partie.....	294.000.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	700.000
	Total de la 2ème partie.....	700.000

## TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial .....	5.696.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	100.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	71.500.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	5.226.000
	Total de la 3ème partie.....	82.522.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	51.000.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	8.000.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	15.500.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	35.000.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	600.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	5.350.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	1.100.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	15.000
	Total de la 4ème partie.....	116.565.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	14.000.000
	Total de la 5ème partie.....	14.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires.....	65.229.756.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé.....	76.000.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche universitaire .....	128.000.000
36-05	Subventions aux universités.....	67.379.632.000
36-06	Subventions aux centres universitaires.....	10.987.000.000
36-07	Subventions aux grandes écoles.....	5.263.642.000
	Total de la 6ème partie.....	149.064.030.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	13.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes.....	3.000.000
37-04	Administration centrale — Frais d'évaluation des projets de recherche.....	Mémoire
37-05	Administration centrale — Frais de confection et d'impression de diplômes universitaires.....	6.000.000
37-06	Administration centrale — Frais de formation des professeurs de l'enseignement moyen en activité.....	2.648.020.000
	Total de la 7ème partie.....	<u>2.670.020.000</u>
	Total du titre III.....	<u>152.241.837.000</u>
	<b>TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	2ème Partie <i>Action internationale</i>	
42-02	Contribution à l'agence africaine de biotechnologie.....	Mémoire
42-03	Administration centrale — Frais de participation aux organismes internationaux .....	1.500.000
	Total de la 2ème partie.....	<u>1.500.000</u>
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-02	Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques.....	500.000
43-03	Encouragement aux associations estudiantines.....	11.000.000
43-04	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	490.000.000
	Total de la 3ème partie.....	<u>501.500.000</u>
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution aux charges de l'office des publications universitaires (O.P.U.)...	42.000.000
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D.).....	126.740.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA).....	161.000.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (CRSTDLA).....	115.079.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (CRSTASC).....	132.064.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (CRSTAPC).....	135.325.000
44-07	Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologiques (ANVREDET).....	40.000.000
44-09	Centre de recherche en biotechnologie (C.R.B).....	Mémoire
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.D.T.A).....	504.614.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST).....	225.274.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R).....	637.918.000
44-14	Centre de recherche scientifique et technique de soudage et de contrôle (C.R.S.C).....	208.047.000
	Total de la 4ème partie.....	<u>2.328.061.000</u>
	Total du titre IV.....	<u>2.831.061.000</u>
	Total de la sous-section I.....	<u>155.072.898.000</u>
	Total de la section I.....	<u>155.072.898.000</u>

## TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II <b>DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE</b>	
	SOUS-SECTION I <b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	TITRE III <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Rémunérations principales.....	32.000.000
31-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Indemnités et allocations diverses.....	12.000.000
	Total de la 1ère partie.....	44.000.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Rentes d'accidents du travail.....	Mémoire
	Total de la 2ème partie.....	Mémoire
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Prestations à caractère familial .....	600.000
33-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Prestations facultatives.....	20.000
33-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Sécurité sociale.....	10.000.000
33-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Contribution aux œuvres sociales.....	380.000
	Total de la 3ème partie.....	11.000.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Remboursement de frais.....	4.500.000
34-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Matériel et mobilier.....	1.400.000
34-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Fournitures.....	1.700.000

**TABLEAU ANNEXE (suite)**

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Charges annexes.....	2.000.000
34-05	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Habillement.....	100.000
34-90	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Parc-automobile.....	1.000.000
34-92	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Loyers.....	Mémoire
34-97	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	10.710.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Entretien des immeubles.....	2.690.000
	Total de la 5ème partie.....	2.690.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Conférences et séminaires.....	7.000.000
37-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Etudes.....	1.500.000
37-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Frais d'évaluation des projets de recherche.....	6.500.000
	Total de la 7ème partie.....	15.000.000
	Total du titre III.....	83.400.000
	<b>TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques.	2.500.000
43-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	4.500.000
	Total du titre IV.....	4.500.000
	Total de la sous-section I.....	87.900.000
	Total de la section II.....	87.900.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.....</b>	<b>155.160.798.000</b>

**Décret exécutif 09-290 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.**

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard neuf cent cinquante trois millions deux cent quarante mille dinars (1.953.240.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication**

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	125.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	51.830.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	15.452.000
	Total de la 1ère partie.....	192.282.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	400.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	600.000
	Total de la 2ème partie.....	1.000.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	2.463.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	43.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.720.000
	Total de la 3ème partie.....	48.183.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	33.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	7.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	31.450.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	220.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	3.920.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	81.400.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	16.000.000
	Total de la 5ème partie.....	16.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut des télécommunications d'Oran.....	177.000.000
36-02	Subvention à l'école nationale des P.T.T. d'Alger.....	80.000.000
	Total de la 6ème partie.....	257.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	2.500.000
	Total de la 7ème partie.....	2.500.000
	Total du titre III.....	598.365.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	2.000.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-02	Contribution à l'agence spatiale algérienne (A.S.A.L).....	447.603.000
	Total de la 4ème partie.....	447.603.000
	Total du titre IV.....	449.603.000
	Total de la sous-section I.....	1.047.968.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	<b>SOUS-SECTION II</b> <b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b> <b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b> 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	406.300.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	170.694.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	40.000.000
	Total de la 1ère partie.....	616.994.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	646.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	31.000.000
	Total de la 2ème partie.....	31.646.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	13.312.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	143.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	8.360.000
	Total de la 3ème partie.....	164.672.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	14.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	7.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	10.500.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	33.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	1.400.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	10.080.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	1.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	77.960.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	14.000.000
	Total de la 5ème partie.....	14.000.000
	Total du titre III.....	905.272.000
	Total de la sous-section II.....	905.272.000
	Total de la section I.....	1.953.240.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.....</b>	<b>1.953.240.000</b>



**Décret exécutif n° 09-291 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.**

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt six milliards trois cent soixante six millions cinq cent quatre vingt huit mille dinars (26.366.588.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels**

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	148.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	53.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.700.000
	Total de la 1ère partie.....	204.700.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	47.000
	Total de la 2ème partie.....	47.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial .....	3.400.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	50.250.000
33-05	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	3.544.000
	Total de la 3ème partie.....	57.294.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	29.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	7.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	19.100.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	209.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.576.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	700.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	70.000
	Total de la 4ème partie.....	63.155.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.750.000
	Total de la 5ème partie.....	2.750.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut national de formation professionnelle (I.N.F.P.).....	113.878.000
36-02	Subventions aux instituts de formation professionnelle (I.F.P.) .....	499.783.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.).....	17.962.182.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP).....	5.192.570.000
36-06	Subvention à l'établissement national des équipements techniques et pédagogiques de la formation professionnelle.....	82.100.000
36-07	Subventions aux instituts d'enseignement professionnel.....	114.000.000
	Total de la 6ème partie.....	23.964.513.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Frais d'études et d'enquêtes.....	1.100.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	51.000.000
	Total de la 7ème partie.....	52.100.000
	Total du titre III.....	24.344.559.000
	<b>TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	700.000.000
	Total de la 3ème partie.....	700.000.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution au centre d'études et de recherches sur les professions et les qualifications (CERPEQ).....	4.000.000
44-02	Contribution au centre national de l'enseignement professionnel à distance (CNEPD).....	16.000.000
44-03	Contribution à l'institut national de développement et de promotion de la formation continue (INDEFOC).....	6.000.000
	Total de la 4ème partie.....	26.000.000
	Total du titre IV.....	726.000.000
	Total de la sous-section I.....	25.070.559.000
	<b>SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>	
	<b>TITRE III MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	648.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	231.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	25.500.000
	Total de la 1ère partie.....	904.500.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	63.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.700.000
	Total de la 2ème partie.....	1.763.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial .....	34.800.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	219.750.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	14.595.000
	Total de la 3ème partie.....	269.145.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	46.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	9.300.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	9.450.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	32.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	1.155.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	13.616.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	400.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	300.000
	Total de la 4ème partie.....	112.221.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	8.400.000
	Total de la 5ème partie.....	8.400.000
	Total du titre III.....	1.296.029.000
	Total de la sous-section II.....	1.296.029.000
	Total de la section I.....	26.366.588.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.....</b>	<b>26.366.588.000</b>

**Décret exécutif n° 09-292 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.**

-----

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décrète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de neuf milliards neuf cent quatre vingt trois millions cinq cent quatre vingt treize mille dinars (9.983.593.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat et de l'urbanisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme**

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	162.340.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	73.490.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	12.500.000
	Total de la 1ère partie.....	248.330.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	615.000
	Total de la 2ème partie.....	615.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	5.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	200.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	58.832.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	3.445.000
	Total de la 3ème partie.....	67.477.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	110.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	8.900.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	10.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	23.500.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	242.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	6.212.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	666.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	160.030.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	7.100.000
	Total de la 5ème partie.....	7.100.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	6.000.000
	Total de la 7ème partie.....	6.000.000
	Total du titre III.....	489.552.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	36.000.000
	Total de la 3ème partie.....	36.000.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-02	Prix national de l'architecture.....	1.000.000
44-06	Contribution au centre national de recherche appliquée en génie parasismique (C.G.S).....	124.589.000
44-07	Contribution au centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (C.N.E.R.I.B).....	126.886.000
	Total de la 4ème partie.....	252.475.000
	Total du titre IV.....	288.475.000
	Total de la sous-section I.....	778.027.000
	<b>SOUS-SECTION II</b> <b>SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME</b> <b>ET DE LA CONSTRUCTION</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rémunérations principales.....	2.080.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses.....	704.318.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	62.221.000
	Total de la 1ère partie.....	2.846.539.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rentes d'accidents du travail.....	240.000
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels.....	4.500.000
	Total de la 2ème partie.....	4.740.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations à caractère familial.....	120.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations facultatives.....	830.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale..	694.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Contribution aux œuvres sociales.....	44.770.000
	Total de la 3ème partie.....	859.600.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4 <sup>ème</sup> Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Remboursement de frais.....	36.400.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Matériel et mobilier.....	32.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Fournitures.....	25.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Charges annexes.....	44.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Habillement.....	3.533.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Parc automobile.....	49.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Loyers.....	4.673.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	352.000
	Total de la 4 <sup>ème</sup> partie.....	194.958.000
	5 <sup>ème</sup> Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Entretien des immeubles.....	16.500.000
	Total de la 5 <sup>ème</sup> partie.....	16.500.000
	Total du titre III.....	3.922.337.000
	Total de la sous-section II.....	3.922.337.000
	<b>SOUS-SECTION III</b> <b>SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT</b> <b>ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1 <sup>ère</sup> Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rémunérations principales.....	2.600.000.000
31-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Indemnités et allocations diverses.....	1.050.000.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	200.000.000
	Total de la 1 <sup>ère</sup> partie.....	3.850.000.000



TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>OS</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2 <sup>ème</sup> Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rentes d'accidents du travail .....	528.000
32-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Pensions de service et pour dommages corporels.....	6.100.000
	Total de la 2 <sup>ème</sup> partie.....	6.628.000
	3 <sup>ème</sup> Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations à caractère familial.....	177.000.000
33-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations facultatives.....	538.000
33-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Sécurité sociale.....	900.000.000
33-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Contribution aux œuvres sociales.....	62.700.000
	Total de la 3 <sup>ème</sup> partie.....	1.140.238.000
	4 <sup>ème</sup> Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Remboursement de frais.....	46.500.000
34-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Matériel et mobilier.....	43.000.000
34-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Fournitures.....	34.000.000
34-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Charges annexes.....	55.000.000
34-15	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Habillement.....	4.480.000
34-91	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Parc automobile.....	75.738.000
34-93	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Loyers.....	9.573.000
34-98	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	72.000
	Total de la 4 <sup>ème</sup> partie.....	268.363.000
	5 <sup>ème</sup> Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Entretien des immeubles.....	18.000.000
	Total de la 5 <sup>ème</sup> partie.....	18.000.000
	Total du titre III.....	5.283.229.000
	Total de la sous-section III.....	5.283.229.000
	Total de la section I.....	9.983.593.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.....</b>	<b>9.983.593.000</b>

**Décret exécutif n° 09-293 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.**

— — — — —

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante et onze milliards dix millions onze mille dinars (71.010.011.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale**

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I <b>ADMINISTRATION CENTRALE</b>	
	SOUS-SECTION I <b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	TITRE III <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	134.501.700
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	47.756.300
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	9.800.000
	Total de la 1ère partie.....	192.058.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	273.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels...	500.000
	Total de la 2ème partie.....	773.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial .....	3.477.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	45.050.500
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.953.000
	Total de la 3ème partie.....	51.580.500
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	29.269.300
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.310.200
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	5.550.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	13.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	290.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	3.037.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.900.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	54.366.500
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	8.000.000
	Total de la 5ème partie.....	8.000.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	7.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	1.000.000
	Total de la 7ème partie.....	8.000.000
	Total du titre III.....	314.778.000
TITRE IV		
<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-31	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	10.000.000
	Total de la 3ème partie.....	10.000.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'emploi.....	1.588.500.000
44-04	Contribution à l'institut national du travail.....	20.000.000
44-09	Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).....	22.000.000.000
44-10	Contribution à l'organisme de prévention des risques professionnels et les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (OPREBATPH).....	6.000.000
	Total de la 4ème partie.....	23.614.500.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Différentiel des cotisations patronales dues au titre des avantages consentis aux employeurs occupant des personnes handicapées.....	10.345.000
46-03	Administration centrale — Encouragements aux associations à caractère syndical.....	35.640.000
46-08	Complément différentiel servi aux petites pensions.....	25.530.144.000
46-12	Administration centrale — Indemnités complémentaire mensuelle (ICPRI) au profit des titulaires de pensions de retraite et des titulaires de pensions d'invalidité.....	12.094.291.000
46-13	Administration centrale — Indemnités complémentaire mensuelle (ICAR) au profit des titulaires d'allocations de retraite.....	1.881.888.000
46-14	Administration centrale — Indemnités complémentaire de pensions et rentes (ICPR).....	282.000.000
46-15	Administration centrale — Majoration exceptionnelle de 5 % des pensions et allocations de retraites du régime des salariés et non salariés.....	5.178.112.000
	Total de la 6ème partie.....	45.012.420.000
	Total du titre IV.....	68.636.920.000
	Total de la sous-section I.....	68.951.698.000
	SOUS-SECTION II	
	<b>SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI</b>	
	TITRE III	
	<b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Rémunérations principales.....	374.100.000
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses.....	124.614.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	31.000.000
	Total de la 1ère partie.....	529.714.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-22	Services déconcentrés de l'emploi — Pensions de service et pour dommages corporels.....	300.000
	Total de la 2ème partie.....	300.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Services déconcentrés de l'emploi — Prestations à caractère familial.....	19.299.000
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale.....	122.775.000
33-24	Services déconcentrés de l'emploi — Contribution aux œuvres sociales.....	7.727.000
	Total de la 3ème partie.....	149.801.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Services déconcentrés de l'emploi — Remboursement de frais.....	10.000.000
34-22	Services déconcentrés de l'emploi — Matériel et mobilier.....	6.000.000
34-23	Services déconcentrés de l'emploi — Fournitures.....	9.000.000
34-24	Services déconcentrés de l'emploi — Charges annexes.....	14.400.000
34-25	Services déconcentrés de l'emploi — Habillement.....	560.000
34-91	Services déconcentrés de l'emploi — Parc automobile.....	3.240.000
34-94	Services déconcentrés de l'emploi — Loyers.....	1.600.000
34-99	Services déconcentrés de l'emploi — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	112.000
	Total de la 4ème partie.....	44.912.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Services déconcentrés de l'emploi — Entretien des immeubles.....	7.000.000
	Total de la 5ème partie.....	7.000.000
	Total du titre III.....	731.727.000
	Total de la sous-section II.....	731.727.000
	Total de la section I.....	69.683.425.000
	<b>SECTION II</b> <b>INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL</b>	
	<b>SOUS-SECTION I</b> <b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales.....	35.758.000
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	15.500.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.160.000
	Total de la 1ère partie.....	52.418.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
<i>2ème Partie</i>		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels.....	635.000
	Total de la 2ème partie.....	635.000
<i>3ème Partie</i>		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial .....	636.000
33-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives.....	100.000
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale.....	12.815.000
33-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales.....	721.000
	Total de la 3ème partie.....	14.272.000
<i>4ème Partie</i>		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais.....	2.600.000
34-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier.....	416.000
34-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Fournitures.....	1.000.000
34-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Charges annexes.....	800.000
34-25	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Habillement.....	50.000
34-91	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Parc automobile.....	630.000
34-98	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires— Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	20.000
	Total de la 4ème partie.....	5.516.000
<i>5ème Partie</i>		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles.....	182.000
	Total de la 5ème partie.....	182.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Conférences et séminaires.....	2.000.000
	Total de la 7ème partie.....	2.000.000
	Total du titre III.....	75.023.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-33	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	12.000.000
	Total de la 3ème partie.....	12.000.000
	Total du titre IV.....	12.000.000
	Total de la sous-section I.....	87.023.000
	<b>SOUS-SECTION II</b> <b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>	
	<b>TITRE III</b> <b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales.....	594.085.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	291.313.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	38.000.000
	Total de la 1ère partie.....	923.398.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail.....	100.000
32-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.900.000
	Total de la 2ème partie.....	2.000.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial.....	33.657.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives.....	1.400.000
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale.....	213.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales.....	8.859.000
	Total de la 3ème partie.....	256.916.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais.....	8.840.000
34-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier.....	5.342.000
34-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Fournitures.....	8.366.000
34-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Charges annexes.....	15.340.000
34-15	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Habillement.....	1.081.000
34-80	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Parc automobile..	10.440.000
34-81	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Loyers.....	3.800.000
34-82	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	140.000
	Total de la 4ème partie.....	53.349.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles .....	3.900.000
	Total de la 5ème partie.....	3.900.000
	Total du titre III.....	1.239.563.000
	Total de la sous-section II.....	1.239.563.000
	Total de la section II.....	1.326.586.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.....</b>	<b>71.010.011.000</b>



**Décret exécutif n° 09-294 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la communauté nationale à l'étranger.**

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décrète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre vingt treize milliards deux cent dix huit millions trois cent sept mille dinars (93.218.307.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la communauté nationale à l'étranger sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la communauté nationale à l'étranger sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la communauté nationale à l'étranger**

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	144.223.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	68.521.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.000.000
	Total de la 1ère partie.....	218.744.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	30.000
	Total de la 2ème partie.....	30.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.300.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	53.180.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.870.000
	Total de la 3ème partie.....	57.380.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	31.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	8.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	12.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	20.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	300.000
34-81	Administration centrale — Parc automobile.....	2.969.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	806.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	75.085.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	10.000.000
	Total de la 5ème partie.....	10.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention au centre national d'accueil pour femmes victimes de violences et en situation de détresse.....	37.000.000
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H.P.) Khemisti.....	80.000.000
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S) Birkhadem...	72.065.000
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H.) Constantine.....	118.011.000
36-05	Subventions aux établissements spécialisés .....	7.975.303.000
36-08	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem.....	79.000.000
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine.....	40.000.000
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran.....	48.440.000
	Total de la 6ème partie.....	8.449.819.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires.....	51.300.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national de solidarité.....	6.000.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement du conseil national de la famille et de la femme.....	5.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	9.800.000
37-06	Administration centrale — Programme d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans la wilaya de Souk Ahras, commune de Sidi Fredj.....	3.960.000
	Total de la 7ème partie.....	76.060.000
	Total du titre III.....	8.887.118.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
<b>TITRE IV</b>		
<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>		
3 <sup>ème</sup> Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	20.000.000
	Total de la 3 <sup>ème</sup> partie.....	20.000.000
4 <sup>ème</sup> Partie		
<i>Action économique — Encouragement et interventions</i>		
44-04	Emplois d'attentes — Contrats de pré-emploi (C.P.E) .....	6.800.000.000
44-05	Emplois d'attentes — Emplois saisonniers d'intérêt local (E.S.I.L.).....	4.600.000.000
	Total de la 4 <sup>ème</sup> partie.....	11.400.000.000
6 <sup>ème</sup> Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-02	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère social.....	207.812.000
46-03	Administration centrale — Frais de transport des aveugles et leurs accompagnateurs et des personnes sans revenus présentant un handicap auditif, moteur, mental, une maladie incurable et invalidante.....	110.000.000
46-04	Administration centrale — Contribution à l'établissement public d'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (E.P.I.H.).....	87.000.000
46-05	Administration centrale — Contribution à l'agence de développement social (ADS).....	57.440.000.000
46-09	Dotation au fonds de solidarité nationale au titre de la mise en œuvre de la charte pour la paix et la réconciliation nationale.....	3.000.000.000
	Total de la 6 <sup>ème</sup> partie.....	60.844.812.000
	Total du titre IV.....	72.264.812.000
	Total de la sous-section I.....	81.151.930.000
<b>SOUS-SECTION II</b>		
<b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>		
<b>TITRE III</b>		
<b>MOYENS DES SERVICES</b>		
1 <sup>ère</sup> Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	667.900.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	299.707.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	40.000.000
	Total de la 1 <sup>ère</sup> partie.....	1.007.607.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	87.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.270.000
	Total de la 2ème partie.....	1.357.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	25.800.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	1.865.421.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	18.000.000
	Total de la 3ème partie.....	1.909.221.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	15.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	7.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	15.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	22.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	622.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	1.850.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	240.000
	Total de la 4ème partie.....	68.192.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles .....	10.000.000
	Total de la 5ème partie.....	10.000.000
	Total du titre III.....	2.996.377.000
	<b>TITRE IV</b> <b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-10	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance....	190.000.000
46-15	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions et allocations à verser aux handicapés à 100%.....	8.880.000.000
	Total de la 6ème partie.....	9.070.000.000
	Total du titre IV.....	9.070.000.000
	Total de la sous-section II.....	12.066.377.000
	Total de la section I.....	93.218.307.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la communauté nationale à l'étranger.....</b>	<b>93.218.307.000</b>

**Décret exécutif n° 09-295 du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la jeunesse et des sports.**

Le Premier ministre,  
Sur le rapport du ministre des finances,  
Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;  
Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;  
Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;  
Vu l'ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009 ;

Après approbation du Président de la République ;

**Décète :**

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix huit milliards six cent vingt et un millions huit cent soixante douze mille dinars (18.621.872.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2009, au ministre de la jeunesse et des sports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la jeunesse et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2009, au ministre de la jeunesse et des sports**

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	306.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	143.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	13.943.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.....	24.473.000
	Total de la 1ère partie.....	487.416.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	185.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels..	9.000.000
	Total de la 2ème partie.....	9.185.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial .....	8.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	20.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	110.750.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	8.730.000
	Total de la 3ème partie.....	128.000.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	38.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	7.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	8.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	35.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	563.000
34-06	Administration centrale — Fournitures techniques, pédagogiques et matériel de jeunesse et des sports.....	50.000.000
34-07	Administration centrale — Matériel et fournitures informatiques.....	6.000.000
34-81	Administration centrale — Remboursement de frais des coopérants.....	24.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	8.610.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.277.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	178.460.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	6.000.000
	Total de la 5ème partie.....	6.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sport et de jeunesse.....	695.000.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria.....	204.000.000
36-03	Subvention au centre national de médecine du sport.....	50.000.000
36-04	Subvention au laboratoire national de dépistage et de lutte contre le dopage...	37.000.000
36-21	Subventions aux offices des établissements de jeunes de wilayas.....	1.798.795.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (O.P.O.W.) .....	1.301.700.000
	Total de la 6ème partie.....	4.086.495.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	12.000.000
37-05	Administration centrale — Communication et production didactique dans le secteur de la jeunesse.....	20.000.000
37-06	Administration centrale — Festivités du 5 Juillet.....	60.000.000
37-21	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sport.....	50.000.000
37-22	Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse et de sport.	20.000.000
	Total de la 7ème partie.....	162.000.000
	Total du titre III.....	5.057.556.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
<b>TITRE IV</b>		
<b>INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Frais de formation et de perfectionnement du personnel.....	5.000.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux associations sportives.....	1.720.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national des sports...	2.000.000
43-05	Administration centrale — Encouragement aux associations de jeunes.....	100.000.000
	Total de la 3ème partie.....	1.827.000.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des loisirs de la jeunesse (A.N.A.L.J.).....	45.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à l'office du complexe olympique (O.C.O.).....	120.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution au centre national des sports et des loisirs de Tikjda.....	51.000.000
	Total de la 4ème partie.....	216.000.000
	Total du titre IV.....	2.043.000.000
	Total de la sous-section I.....	7.100.556.000
<b>SOUS-SECTION II</b>		
<b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT</b>		
<b>TITRE III</b>		
<b>MOYENS DES SERVICES</b>		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	5.621.400.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	2.600.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	293.744.000
	Total de la 1ère partie.....	8.515.144.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	997.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	13.000.000
	Total de la 2ème partie.....	13.997.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	300.947.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	2.054.198.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	155.000.000
	Total de la 3ème partie.....	2.510.145.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	70.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	40.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	30.250.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	70.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	7.000.000
34-16	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique et pédagogique de sport et de jeunesse.....	100.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	8.640.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	4.660.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	331.030.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	35.000.000
	Total de la 5ème partie.....	35.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Assurance des adhérents.....	6.000.000
	Total de la 7ème partie.....	6.000.000
	Total du titre III.....	11.411.316.000
	<b>TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES</b>	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Encouragements et contributions aux associations de promotion, d'insertion et d'animation de jeunes et aux associations de pratiques physiques et sportives.....	100.000.000
43-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation inhérents à la promotion, l'insertion et l'animation des activités de jeunes et des pratiques physiques et sportives.....	10.000.000
	Total de la 3ème partie.....	110.000.000
	Total du titre IV.....	110.000.000
	Total de la sous-section II.....	11.521.316.000
	Total de la section I.....	18.621.872.000
	<b>Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports.....</b>	<b>18.621.872.000</b>



## ARRETES, DECISIONS ET AVIS

### MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES

**Arrêté interministériel du 3 Chaâbane 1430 correspondant au 26 juillet 2009 portant désignation d'inspecteurs de la sûreté nationale en qualité d'officier de police judiciaire.**

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales,

Le ministre de la justice, garde des sceaux,

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale, notamment son article 15 (alinéa 6) ;

Vu le décret n° 66-167 du 8 juin 1966 fixant la composition et le fonctionnement de la commission chargée de l'examen des candidatures aux fonctions d'officier de police judiciaire ;

Vu le décret présidentiel n° 09-129 du 2 Joumada El Oula 1430 correspondant au 27 avril 2009 portant reconduction dans leurs fonctions de membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 94-247 du 2 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 10 août 1994 fixant les attributions du ministre de l'intérieur et des collectivités locales ;

Vu le décret exécutif n° 04-332 du 10 Ramadhan 1425 correspondant au 24 octobre 2004 fixant les attributions du ministre de la justice, garde des sceaux ;

Vu l'arrêté interministériel du 8 juin 1966, modifié, relatif à l'examen probatoire d'officiers de police judiciaire ;

Vu le procès-verbal du 24 novembre 2008 de la commission chargée de l'examen des candidatures aux fonctions d'officier de police judiciaire pour les inspecteurs de la sûreté nationale ;

#### Arrêtent :

Article 1er. — Sont désignés en qualité d'officier de police judiciaire les inspecteurs de la sûreté nationale dont la liste nominative est annexée à l'original du présent arrêté.

Art. 2 — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 3 Chaâbane 1430 correspondant au 26 juillet 2009.

Le ministre d'Etat,  
ministre de l'intérieur  
et des collectivités locales

Noureddine ZERHOUNI dit Yazid

Le ministre  
de la justice,  
garde des sceaux

Tayeb BELAIZ

### MINISTERE DU COMMERCE

**Arrêté du 2 Joumada Ethania 1430 correspondant au 27 mai 2009 fixant la liste nominative des membres du comité national du *codex alimentarius*.**

Par arrêté du 2 Joumada Ethania 1430 correspondant au 27 mai 2009, en application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 05-67 du 20 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 30 janvier 2005 portant création du comité national du *codex alimentarius* et fixant ses missions et son organisation, la liste nominative des membres du comité national du *codex alimentarius* est fixée comme suit :

1 – Youcef Kicha, secrétaire diplomatique à la direction générale des relations économiques et de la coopération internationales, représentant le ministère des affaires étrangères ;

2 – Ali Abda, sous-directeur du contrôle sanitaire et de l'hygiène alimentaire, représentant le ministère de l'agriculture et du développement rural ;

3 – Djamel Eddine Choutri, directeur d'études auprès du chef de la division de la qualité et de la sécurité industrielle, représentant le ministère de l'industrie et de la promotion des investissements ;

4 – Belkacem Hadj-Lakehal, chef de département à l'institut national de la santé publique, représentant le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière ;

5 – Djamel Dendani, attaché de cabinet, représentant le ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme ;

6 – Omar Kaddour, chef de bureau chargé du contrôle sanitaire des produits halieutiques, représentant le ministère de la pêche et des ressources halieutiques ;

7 – Ali Ammouche, enseignant en technologie de l'industrie agroalimentaire et nutrition à l'école nationale supérieure d'agronomie, représentant le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

8 – Mohamed Ouaret, chef de bureau du contrôle du commerce extérieur à la direction générale des douanes, représentant le ministère des finances ;

9 – Rachid Abdelhak, sous-directeur chargé d'études statistiques, représentant le ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat ;

10 – Hadjersi Fadli, sous-directeur de l'exploitation et du contrôle, représentant le ministère des ressources en eau ;

11 – Maâmar Bouchekkif, président de l'association algérienne de promotion et de protection du consommateur.

**COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE  
DE PROMOTION ET DE PROTECTION  
DES DROITS DE L'HOMME**

**Arrêté interministériel du 7 Rajab 1430 correspondant au 30 juin 2009 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme.**

-----

Le secrétaire général du Gouvernement,

Le ministre des finances,

Le président de la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme,

Vu le décret présidentiel n° 01-71 du 30 Dhou El Hidja 1421 correspondant au 25 mars 2001 portant création de la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme ;

Vu le décret présidentiel n° 06-444 du 19 Dhou El Kaada 1427 correspondant au 10 décembre 2006 portant désignation des membres de la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme ;

Vu le décret présidentiel n° 07-308 du 17 Ramadhan 1428 correspondant au 29 septembre 2007 fixant les modalités de recrutement des agents contractuels, leurs droits et obligations, les éléments constitutifs de leur rémunération, les règles relatives à leur gestion ainsi que le régime disciplinaire qui leur est applicable, notamment son article 8 ;

Vu le décret présidentiel n° 09-129 du 2 Joumada El Oula 1430 correspondant au 27 avril 2009 portant reconduction dans leurs fonctions de membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 Ramadhan 1415 correspondant au 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 03-190 du 26 Safar 1424 correspondant au 28 avril 2003 fixant les attributions du directeur général de la fonction publique ;

Vu le décret présidentiel du 7 Rabie Ethani 1423 correspondant au 18 juin 2002 portant nomination du secrétaire général du Gouvernement ;

**Arrêtent :**

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 8 du décret présidentiel n° 07-308 du 17 Ramadhan 1428 correspondant au 29 septembre 2007, susvisé, les effectifs par emploi correspondant aux activités d'entretien, de maintenance ou de service, leur classification ainsi que la durée du contrat des agents exerçant au sein de la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme, sont fixés conformément au tableau ci-après :

EMPLOIS	EFFECTIFS SELON LA NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL				EFFECTIFS (1+2)	CLASSIFICATION	
	Contrat à durée indéterminée (1)		Contrat à durée déterminée (2)			Catégories	Indices
	à temps plein	à temps partiel	à temps plein	à temps partiel			
Ouvrier professionnel de niveau 1	4	2	—	—	6	1	200
Conducteur d'automobile de niveau 1	1		—	—	1	2	219
Agent de prévention de niveau 1	4		—	—	4	5	288
<b>Total général</b>	9	2	—	—	11	—	—

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 7 Rajab 1430 correspondant au 30 juin 2009.

Pour le ministre des finances	Le président de la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme
<i>Le secrétaire général</i>	
Miloud BOUTEBBA	Mustapha Farouk KSENTINI

Pour le secrétaire général du Gouvernement  
et par délégation

*Le directeur général de la fonction publique*

Djamel KHARCHI

-----★-----

**Arrêté interministériel du 7 Rajab 1430  
correspondant au 30 juin 2009 fixant le nombre  
des postes supérieurs des ouvriers professionnels,  
des conducteurs d'automobiles et des appariteurs  
au titre de la commission nationale consultative  
de promotion et de protection des droits de  
l'Homme.**

-----

Le secrétaire général du Gouvernement,

Le ministre des finances,

Le président de la commission nationale consultative de  
promotion et de protection des droits de l'Homme,

Vu le décret présidentiel n° 01-71 du 30 Dhou El Hidja  
1421 correspondant au 25 mars 2001 portant création de  
la commission nationale consultative de promotion et de  
protection des droits de l'Homme ;

Vu le décret présidentiel n° 06-444 du 19 Dhou  
El Kaada 1427 correspondant au 10 décembre 2006  
portant désignation des membres de la commission  
nationale consultative de promotion et de protection des  
droits de l'Homme ;

Vu le décret présidentiel n° 07-307 du 17 Ramadhan  
1428 correspondant au 29 septembre 2007 fixant les  
modalités d'attribution de la bonification indiciaire aux  
titulaires de postes supérieurs dans les institutions et  
administrations publiques ;

Vu le décret présidentiel n° 09-129 du 2 Joumada  
El Oula 1430 correspondant au 27 avril 2009 portant  
reconduction dans leurs fonctions de membres du  
Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 Ramadhan 1415  
correspondant au 15 février 1995 fixant les attributions du  
ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 03-190 du 26 Safar 1424  
correspondant au 28 avril 2003 fixant les attributions du  
directeur général de la fonction publique ;

Vu le décret exécutif n° 08-05 du 11 Moharram 1429  
correspondant au 19 janvier 2008 portant statut  
particulier des ouvriers professionnels, des conducteurs  
d'automobiles et des appariteurs, notamment son  
article 38 ;

Vu le décret présidentiel du 7 Rabie Ethani 1423  
correspondant au 18 juin 2002 portant nomination du  
secrétaire général du Gouvernement ;

**Arrêtent :**

Article 1er. — En application des dispositions de  
l'article 38 du décret exécutif n° 08-05 du 11 Moharram  
1429 correspondant au 19 janvier 2008, susvisé, le  
nombre des postes supérieurs à caractère fonctionnel  
concernant les ouvriers professionnels, les conducteurs  
d'automobiles et les appariteurs au titre de la commission  
nationale consultative de promotion et de protection des  
droits de l'Homme est fixé conformément au tableau  
ci-après :

POSTES SUPERIEURS	NOMBRE
Chef de parc	1
Chef magasinier	1

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 7 Rajab 1430 correspondant au 30 juin 2009.

Pour le ministre des finances	Le président de la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme
<i>Le secrétaire général</i>	
Miloud BOUTEBBA	Mustapha Farouk KSENTINI

Pour le secrétaire général du Gouvernement  
et par délégation

*Le directeur général de la fonction publique*

Djamel KHARCHI

# ANNONCES ET COMMUNICATIONS

## BANQUE D'ALGERIE

Situation mensuelle au 28 février 2009

-----«»-----

<b>ACTIF :</b>	<b>Montants en DA :</b>
Or.....	1.139.868.264,58
Avoirs en devises.....	197.146.024.458,24
Droits de tirages spéciaux (DTS).....	669.390.251,55
Accords de paiements internationaux.....	280.710.985,01
Participations et placements.....	9.721.967.021.677,30
Souscriptions aux organismes financiers multilatéraux et régionaux.....	154.422.433.992,95
Créances sur l'Etat (loi n° 62-156 du 31/12/1962).....	0,00
Créances sur le Trésor public (art. 172 de la loi de finances pour 1993).....	0,00
Compte courant débiteur du Trésor public (art.46 de l'ordonnance n° 03-11 du 26/8/2003).....	0,00
Comptes de chèques postaux.....	3.368.812.259,92
Effets réescomptés :	
* Publics.....	0,00
* Privés.....	0,00
Pensions :	
* Publiques.....	0,00
* Privées.....	0,00
Avances et crédits en comptes courants.....	0,00
Comptes de recouvrement.....	148.341.989,83
Immobilisations nettes.....	9.867.489.416,98
Autres postes de l'actif.....	404.148.698.667,79
<b>Total.....</b>	<b>10.493.158.791.964,20</b>
<b>PASSIF :</b>	
Billets et pièces en circulation.....	1.610.361.114.186,85
Engagements extérieurs.....	161.328.951.563,59
Accords de paiements internationaux.....	747.259.897,50
Contrepartie des allocations de DTS.....	14.104.144.053,57
Compte courant créditeur du Trésor public.....	4.488.247.111.600,14
Comptes des banques et établissements financiers.....	350.519.115.852,35
Reprises de liquidités * .....	2.314.638.000.000,00
Capital.....	40.000.000,00
Réserves.....	146.367.481.153,26
Provisions.....	149.599.144.425,07
Autres postes du passif.....	1.257.206.469.231,82
<b>Total.....</b>	<b>10.493.158.791.964,20</b>

\* y compris la facilité de dépôts